

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1658 – 21 avril 2000 – prix : 9F

Lille :

chômage et pauvreté,

policiers racistes et meurtriers

Gouvernement et patronat,

responsables de la misère

et de la dégradation sociale

Derrière le FMI et la Banque mondiale :

les intérêts des grands groupes

capitalistes qui dirigent la planète

(p.5)

M 6189 - 1658 - 9,00 F



SOMMAIRE

Leur société

- 5 - La réunion du FMI à Washington
 - En Lorraine : aides à l'emploi ou au pillage ?
- 6 - La lutte des sans-papiers
- 7 - Le rapport sur la spoliation des Juifs
 - Les résultats des banques
- 12 - Enseignement : Lang dans les habits d'Allègre
 - Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais : subventions aux profiteurs
- 16 - Elf : des méthodes politico-mafieuses

Tribune

- 6 - Six ans après ?

Dans le monde

- 4 - Marchés boursiers : « correction » ou crise en gestation ?
 - « Nouvelle économie » et capitalisme sénile
- 8 - Italie : la politique de d'Alema ouvre la voie à Berlusconi
 - Tunisie : treize ans d'arbitraire policier
- 9 - Allemagne : un revers pour le PDS
 - Grande-Bretagne : Blair contre les immigrés
 - La mort de Tony Cliff
- 10 - Zimbabwe : la population pauvre a droit aux terres
 - 1980 : l'indépendance du Zimbabwe
- 11 - Serbie : manifestation contre Milosevic
 - Quelle perspective pour la population ?

Dans les entreprises

- 13 - Dassault
 - Giat-Industries
 - Saint-Chamond-Loire
 - Restaurants du musée du Louvre
- 14 - La grève, seul moyen pour les travailleurs de se faire entendre
 - La Poste : centres de tri Lyon-ville et Landy-Paris
- 15 - Éboueurs de Dijon
 - RVI - Vénissieux Rhône
 - Cegelec - Dunkerque
 - La gendarmerie au secours des 35 heures

La droite vide ses placards

BALLA... DUR POUR LES AUTRES

Invité de l'émission de Michel Drucker, *Vivement Dimanche*, l'ex-ami de 30 ans de Chirac, Balladur s'est efforcé de faire bonne figure et de faire oublier cette attitude hautaine que les caricaturistes représentent par un marquis dans une chaise à porteurs. Mais on sait qu'il est bien difficile de chasser le naturel sans qu'il revienne au grand galop.

Interrogé sur les retraites, il s'est autofélicité d'avoir fait passer le temps de cotisation dans le secteur privé de 37,5 à 40 annuités. Pour tenter de justifier l'injustifiable, il s'est lancé dans une explication qui confirme que ces gens-là vivent dans un autre monde, hermétique au monde

réel, en particulier celui du travail. Selon lui, un temps plus faible de cotisations pouvait se justifier dans le passé quand il y avait des travaux durs et difficiles, mais plus aujourd'hui. Tiens donc !

Dans son livre, *Paroles de prolétaires*, Arlette Laguiller cite des témoignages de travailleurs et de travailleuses, qui font le constat que dans les usines, les hôpitaux, les grandes surfaces ou ailleurs, les salariés subissent, aujourd'hui et pas il y a trente ans, des conditions de travail qui n'ont rien à envier à celles du passé.

Dans un chapitre consacré aux usines Renault de Flins, on y voit que non seulement la réputation « sociale »

de cette entreprise est bien usurpée mais que la condition ouvrière, au lieu de s'être améliorée, s'est aggravée : « En chaîne, il y a beaucoup de gars très usés. Autrefois, la cinquantaine passée, on commençait à sortir de la chaîne. On essayait de trouver, même au Montage, des postes moins durs. Mais tous ces postes, à côté de la chaîne, dits de « préparation », où on montait des sous-ensembles, où on préparait des habillages de portes, etc., tout cela a disparu. De plus, en plus, c'est celui qui va faire le montage qui fait aussi la préparation. On a supprimé tous ces postes sur lesquels les gens les plus âgés pouvaient souffler un peu. Les gars restent en chaîne jus-

qu'au dernier moment. De plus beaucoup sont des travailleurs marocains qui ont travaillé dans les mines avant de venir à Renault dans les années soixante-dix. Ces gars-là ont passé des années au Montage. Ils arrivent officiellement à 57 ans, mais beaucoup s'étaient rajoutés pour venir travailler en France. Certains ont en fait aux environs de soixante ans et restent en chaîne, complètement exténués. »

Pour ces travailleurs et bien d'autres, il n'y a donc aucune raison d'attendre deux ans et demi de plus pour bénéficier d'une retraite à taux plein, largement justifiée.

J.F.

Vache folle LES MYSTÈRES DE LA « TROISIÈME VOIE » ET DES FARINES DISPARUES

L'épidémie d'ESB, qui provoque la maladie de la « vache folle », progresse lentement depuis trois ans, en France. Or selon les prévisions, compte tenu des précautions annoncées, l'ESB aurait dû être en voie d'éradication. En outre le nombre des cas réels est probablement supérieur aux cas déclarés, car bien des bovins officiellement morts d'autre chose ont sans doute été aussi victimes de l'ESB.

Alors, y a-t-il des fraudes sur les farines animales, qui continuent, rappelons-le, à être administrées aux pacifiques ruminants, mais qui sont censées être contrôlées ? Sans doute, mais les services vétérinaires estiment que des fraudes ici ou là ne suffiraient pas à expliquer le développement de la maladie. Il devrait y avoir une « troisième voie » (autre que les farines infectées et la descendance) encore inconnue à ce jour, pour expli-

quer la contamination. Si ce sont les scientifiques qui le disent...

Toutefois il existe quelques mystères sur le trafic des farines. Ainsi en trois ans (de 1993 à 1995) la France a importé de la République d'Irlande 59 874 tonnes de farines animales. Mais les statistiques irlandaises ne font état que de 25 178 tonnes exportées vers la France. Alors d'où viennent ces 34 696 tonnes de différence ? D'un trafic frauduleux de farines britanniques via l'Irlande ? Rappelons qu'en Grande-Bretagne il y a près de 2 000 fois plus de cas d'ESB qu'en France.

En tout cas pendant que des scientifiques cherchent à découvrir la vérité sur la transmission des prions de la « vache folle », des margoulins œuvrent avec autant d'obstination à dissimuler des trafics illicites et dangereux, dont une seule chose ne fait pas l'ombre d'un doute : cela leur rapporte gros.

A.V.

Le Parlement européen et les OGM

DES TRUSTS GÉNÉTIQUEMENT CAPITALISTES

Le Parlement européen vient de voter majoritairement l'autorisation, sous certaines conditions, des cultures d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Ce vote doit encore être entériné par le Conseil des ministres - qui dispose de la réalité du pouvoir - mais cela semble acquis. On ignore quels sont les risques à long terme des OGM, sur l'organisme des humains et des animaux d'abord, sur les résistances aux antibiotiques qu'ils pourraient entraîner ensuite, et enfin sur les cultures non génétiquement modifiées voisines qui pourraient être contaminées.

Ce qui est certain, c'est que cela rapporte gros aux firmes de l'agro-alimentaire qui fabriquent ces OGM et qui les vendent aux agriculteurs : les rendements augmentent, les végétaux sont plus résistants, et... l'argent rentre !

Les firmes en question ont dépensé 350 millions de francs en frais de lobbying pour faire passer ce vote. C'est un investissement rentable comme on voit,

car l'argent judicieusement employé peut modifier certaines opinions. C'est une transgression qu'on a observée depuis fort longtemps.

Lors du débat, un amendement proposait que les firmes productrices d'OGM soient civilement responsables de tous dommages éventuels pouvant survenir du fait de leur usage. Le Parlement européen a rejeté cet amendement. Pourtant, si l'on est si sûr qu'il n'y a pas de risques, les firmes agro-alimentaires auraient dû accepter cet amendement sans crainte. Mais les trusts sont partisans du principe de précaution... pour le capital. Et donc, si jamais il arrivait quelques catastrophes, ce serait aux Etats, ou à on ne sait trop qui, de payer, mais pas aux responsables.

Ce jour-là on viendra nous expliquer, comme pour l'affaire de l'Erika, que ce n'est pas aux trusts de payer, mais à la collectivité. Les gènes du capitalisme sont très résistants.

A.V.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recevoir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL et VILLE :
 COMPLÈMENT D'ADRESSE :
 Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :
 Règlement :
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

Lille

GOUVERNEMENT ET PATRONAT RESPONSABLES

DE LA DÉGRADATION SOCIALE

■ Les jeunes du quartier de Lille-Sud ont violemment réagi à la suite du meurtre de l'un d'entre eux, Riad Hamlaoui, par un policier, dans la nuit du 15 au 16 avril, au cours d'un contrôle pour une tentative de vol de voiture. Les affrontements se sont étendus ensuite à d'autres quartiers de Lille et des alentours, montrant à quel point la révolte contre l'attitude de la police est partagée.

On comprend facilement ces réactions. Dans les barres d'immeubles insalubres comme ceux de Lille-Sud, où le taux de chômage des jeunes et la misère atteignent des sommets, la vie est insupportable depuis longtemps. Les seules mesures prises sont de fournir quelques animateurs sociaux et une police de proximité, censée être formée aux bons rapports avec les jeunes. On voit ce qu'il en est : selon tous les témoignages, les relations entre policiers et jeunes du quartier étaient très tendues. Du mépris, on est passé aux propos vexatoires, puis à une véritable exécution à bout portant, avec le prétexte habituel selon lequel le policier se serait senti « menacé »... alors que les jeunes qu'il interpellait n'étaient pas armés.

Mais la petite guerre entre jeunes et policiers, avec l'attitude provocante et raciste de bien des policiers et ses conséquences souvent tragiques, n'est pas le fond du problème. Le rôle que cette société assigne aux policiers est de faire accepter aux jeunes de ces quartiers le sort de parias qu'elle leur réserve. Cela fait de la police la première cible dans des affrontements dont sa propre attitude augmente encore la gravité. Celle du gouvernement, qui est de couvrir des policiers qui se croient de plus en plus tout permis, aggrave encore les choses. Cela dit, ce n'est pas la police qui crée le chômage, l'insalubrité, la misère qui sont le lot d'un quartier comme celui-là... et de bien d'autres.

La ministre du Travail, Martine Aubry, est maire adjointe de Lille et on a là un exemple direct des mesures qu'elle préconise : la création de zones franches urbaines, à quelques rues du lieu du meurtre, a permis tout au plus l'ouverture de quelques boutiques, mais le chômage n'a en rien régressé. Quelques promesses, quelques mesures ridicules sont impuissantes face à un fléau, le chômage, qui entraîne une dégradation de tout le tissu social et ne laisse aux jeunes d'autre perspective que de traîner sans but dans des cités désespérantes. Tous les cris de victoire du gouvernement sur la diminution du chômage n'y peuvent rien : cette diminution, si elle existe, est bien loin d'être suffisante pour arrêter la croissance de la pauvreté dans tant de quartiers populaires, d'autant plus qu'elle s'accompagne en fait d'une précarité croissante de tous les emplois créés.

L'autosatisfaction des Jospin, des Aubry, des Fabius n'a vraiment pas lieu d'être. Tout en parlant de lutte contre le chômage, ce gouvernement n'a rien fait d'autre que s'incliner devant les désirs du patronat, lui donnant toutes les possibilités d'accroître ses profits à coups d'emplois précaires, de licenciements des uns et d'exploitation accrue des autres, de flexibilité sous prétexte de passage aux

trente-cinq heures. Le budget de l'Etat a été grevé par les subventions au patronat sous prétexte d'« aides à l'emploi » (!) aux dépens des fonds destinés à l'enseignement, aux hôpitaux, aux services publics en général. Et pendant que les profits patronaux explosent, que des fortunes se constituent à la Bourse par la spéculation, que le gouvernement manifeste sa sollicitude pour les détenteurs de stock-options, la misère s'installe pour longtemps dans bien des quartiers et jette une jeunesse sans avenir dans le désespoir.

Tout cela n'est cependant pas une fatalité. Il faut imposer que cessent les subventions au patronat, que l'Etat lui-même embauche dans les services publics essentiels, qu'il construise directement des logements corrects, qu'il utilise son argent dans l'intérêt de la population et non à accroître le profit de quelques-uns. Il faut interdire les licenciements dans les grandes entreprises qui font du profit et qui pourtant continuent de mettre des travailleurs à la porte. Il faut que les travailleurs interviennent, pour imposer que les entreprises rendent transparentes et publiques toutes leurs comptabilités, ainsi que les comptes en banque de leurs principaux actionnaires. Il faut qu'on sache d'où vient l'argent et à qui il va, celui des entreprises privées comme celui de l'Etat. On verra alors qu'il n'en manque pas pour résoudre les problèmes essentiels.

Enrayer vraiment le chômage, mettre un coup d'arrêt à la misère qui l'accompagne et dont ce qui s'est passé à Lille n'est qu'un révélateur, c'est une question de choix politique. Les travailleurs, l'ensemble de la classe ouvrière ont la force et les moyens d'en imposer d'autres.

RÉUNIONS PUBLIQUES avec ARLETTE LAGUILLER

<p>RENNES Avec Raymond MADEC Infirmier - Hôpital public Vendredi 21 avril à 20 h 30 Salle de la Cité Rue Saint-Louis</p>	<p>VALENCIENNES Avec Nicole BAUDRIN Sage-femme au CHU de Lille, conseillère régionale Vendredi 28 avril à 19 heures Salle des Fêtes Place Louis Maillard Saint-Sauve</p>	<p>CLERMONT-FERRAND Avec Claude DUFOUR ouvrier à l'AIA Vendredi 5 mai à 20 h 30 Polydôme Place du Premier Mai</p>	<p>BORDEAUX Avec Nelly MALATY Ouvrière en électronique Vendredi 12 mai à 20 h 30 Athénée Municipal Place Saint-Christoly</p>	<p>NANCY Avec Christiane NIMSGERN Conseillère régionale de Lorraine Lundi 15 mai à 20 h 30 Palais des Congrès Rue du Gd Rabbin Haguenauer</p>	<p>ROUEN Avec Gisèle LAPEYRE employée au CHU et conseillère régionale Vendredi 19 mai à 20 h 30 Halle aux Toiles</p>
--	--	---	--	---	--

Marchés boursiers

« CORRECTION » OU CRISE EN GESTATION ?

« Ce n'était qu'une simple correction » – disent aujourd'hui, avec un soulagement évident, les commentateurs économiques, à propos des désordres boursiers de ces dernières semaines. Pourtant, une semaine auparavant bon nombre d'entre eux étaient bien moins farauds. S'ils parlaient de quelque chose, c'était souvent du spectre du krach boursier de 1987, voire de 1929. Mais entre-temps, il y a eu le 17 avril, jour où la dégringolade des cours boursiers s'est calmée sur les marchés américains et européens. Et il n'en a pas fallu plus pour regonfler l'optimisme des prétendus « experts ».

Il n'empêche que malgré leur belle assurance retrouvée, ces « Madame Soleil » de la finance sont bien incapables de dire si cette « correction » s'arrêtera là ou si au contraire elle reprendra de plus belle dans une semaine ou un mois, et avec quelles conséquences. Tout comme d'ailleurs ils ont été incapables de prévoir le déclenchement et l'ampleur de ce qu'ils considéraient hier comme une menace de krach et aujourd'hui comme une « simple correction ».

La vérité c'est que dans la sphère de la finance, comme dans l'économie capitaliste dans son ensemble, on ne peut rien prévoir. Tout au plus peut-on constater après coup l'étendue des dégâts causés par l'anarchie du système, anarchie dont les marchés boursiers donnent un bel exemple. Depuis la mi-mars, on n'en finit plus d'assister aux soubresauts boursiers de ce que les experts appellent la « Nouvelle Economie » – c'est-à-dire des sociétés liées d'une façon ou d'une autre à la téléphonie mobile, aux médias, à internet, aux logiciels informatiques, à la bio-technologie, etc.

Le NASDAQ, l'indice boursier américain qui reflète les fluctuations du cours de la plupart des actions de ce secteur, a ainsi chuté de 4% le 30 mars, 7,6% le 4 avril, 5,8% le 10 avril

et 9,7% le 14 avril, le tout entrecoupé de remontées importantes mais bien moins spectaculaires. Quant au reste des valeurs boursières, elles ont aussi été affectées de violents soubresauts, même s'ils étaient de moindre amplitude.

Au total, entre le 10 mars et le 9 avril, le NASDAQ a ainsi perdu 13%, puis 22% dans la seule semaine du 10 au 16 avril, le ramenant du même coup à son niveau de novembre dernier. Au bilan, ce sont près de 13 000 milliards de francs qui se sont ainsi envolés en fumée au cours de ces cinq semaines, rien que dans la « Nouvelle Economie » américaine, soit l'équivalent de plus de huit fois le budget annuel d'un Etat comme la France, ou encore de la production nationale annuelle de l'Allemagne.

Il est vrai que cette somme colossale n'a jamais eu qu'une existence fictive, dans les mémoires des ordinateurs qui comptabilisent d'heure en heure les transactions boursières. Mais pour fictives qu'elles soient, la disparition de telles sommes n'en fait pas moins courir des risques au système financier tout entier. D'abord parce que lorsque les cours baissent, il y a toujours des spéculateurs qui y laissent plus de plumes que d'autres et qui du coup risquent de devoir vendre des actions pour couvrir leurs pertes – provoquant ainsi une nouvelle baisse des cours. Et puis parce que chaque soubresaut est susceptible de produire des opérations spéculatives visant à tirer profit de la baisse... en l'accélération. Sans même parler du risque, toujours possible, d'une panique boursière. C'est d'ailleurs pourquoi la marge entre une « correction » et un krach boursier est extrêmement ténue, car rien ne garantit que l'une n'entraînera pas l'autre.

Et ces risques sont d'autant plus réels que ce secteur de la « Nouvelle Economie » est l'objet d'une spéculation boursière effrénée depuis des mois, spéculation qui touche d'ailleurs l'ensemble des marchés financiers. Le rapport publié par le Fonds Monétaire International lui-même tire la sonnette d'alarme en disant que « le fait que les valeurs boursières atteignent des niveaux très élevés dans le



Clinton entre Bill Gates (Microsoft) et Wolfensohn, le président de la Banque Mondiale. La « nouvelle économie » autorise aussi les spéculations politiciennes.

monde entier reflète une anticipation irréaliste sur l'augmentation future des profits » et les « experts » boursiers conseillent aux fonds d'investissements de réduire la part des actions de la « Nouvelle Economie » qu'ils détiennent. Et la nervosité des spéculateurs réagissant brutalement à la moindre rumeur pour se débarrasser des actions qu'ils détiennent comme si elles leur brûlaient les mains montre à quel point eux-mêmes n'ont qu'une confiance très limitée dans l'avenir de ces fameuses start-up sur lesquelles ils misent.

Mais en fait, ce qui nourrit la spéculation, aujourd'hui dans ce secteur comme hier dans d'autres, c'est la masse toujours plus grande de capitaux, provenant de profits non réinvestis dans la production, que les capitalistes ont accumulés au fil des ans aux dépens de la classe ouvrière, par l'aggravation de l'exploitation, du chômage et de la précarité pour des dizaines de millions de travailleurs. Et si l'augmentation de l'exploitation est, pour la bourgeoisie, l'expression de la bonne santé de son système, pour la classe ouvrière c'est la preuve qu'il faut le remplacer.

François ROULEAU

LA « NOUVELLE ÉCONOMIE », FEUILLE DE VIGNE D'UN CAPITALISME SÉNILE

La « Nouvelle Economie » est la coqueluche des médias qui n'ont plus que ce mot à la bouche. Au point qu'il devient fréquent d'entendre les commentateurs économiques parler, par opposition, de l'« Ancienne Economie », avec un brin de mépris dans la voix, comme si cette dernière était en voie de disparition.

Mais si c'était le cas, c'en serait fini de la quasi-totalité des industries de production, de l'énergie, etc. Les apologistes de la « Nouvelle Economie » n'auraient plus ni Jaguar ni Rolls Royce pour parader, ni électricité pour alimenter les relais du réseau Internet ou de téléphonie mobile sur lesquels ils disent fonder tant d'espoirs. Sans produits matériels à vendre, quel avenir aurait le fameux secteur du commerce électronique dont on dit monts et merveilles ?

Et puis, d'où viendraient les centaines de milliards qui se portent aujourd'hui sur les actions de la « Nouvelle Economie » ? Parce qu'en terme de profits, la « Nouvelle Economie » n'est qu'un avorton face aux mastodontes de l'« Ancienne ». D'abord parce que la plupart des entreprises de haute technologie en sont encore au stade de faire des dettes plus que des profits. Mais surtout parce que, quoi qu'en

disent les économistes bourgeois, le travail humain reste encore la seule source de création de valeur. Si les profits augmentent, ce n'est pas parce que la « Nouvelle Economie » crée plus de valeurs, c'est parce que l'exploitation du travail dans les industries de production a augmenté, grâce à l'augmentation des cadences, à l'annualisation du temps de travail, et à la précarisation de l'emploi. Et si la « Nouvelle Economie » se développe, c'est presque uniquement de façon parasite, sur la valeur créée par la classe ouvrière dans les autres secteurs de l'économie.

De toute façon, cette distinction entre « nouvelle » et « ancienne » économie a d'autant moins de sens que ce sont les mêmes capitaux qui vont et viennent de l'une à l'autre pour en extraire les profits réels ou pour spéculer sur des profits anticipés. Il n'y a pas deux capitalismes, mais un seul, sénile au point que ses apologistes en sont à se raccrocher à des mirages comme celui de la « Nouvelle Economie » pour pouvoir prétendre qu'il a quand même un avenir, malgré sa crise permanente et son incapacité de plus en plus flagrante à répondre aux besoins de l'humanité.

F.R.

Clintonvouslaissecrever.com

La radio a rapporté que le président des Etats-Unis, Clinton, avait décidé une mesure ô combien révolutionnaire et dans l'air du temps pour aider les Indiens Navajos. Ceux qui doivent vivre dans leurs réserves du Nouveau-Mexique croupis-

sent dans la pauvreté et le sous-développement. Donc pour les aider Clinton voudrait leur offrir... l'accès à Internet à très bas prix.

On pouvait se demander si c'était un mauvais poisson d'avril résultant du décalage horaire ou d'une consom-

mation hors norme d'eau de feu, style bourbon. Mais après tout que Bill se rassure, il a des précédents célèbres. Marie-Antoinette ne disait-elle pas aux sans-culottes qui demandaient du pain : qu'ils mangent donc de la brioche !

La réunion du FMI QUI SÈME LA MISÈRE RÉCOLTE LA HAINE

Après le sommet de Seattle, en novembre dernier, la réunion du FMI et de la Banque Mondiale a elle aussi été l'objet, les 15 et 16 avril, à Washington, de manifestations qui ont quelque peu perturbé son déroulement. Et l'indignation de ceux qui accusent ces organisations de présider à l'appauvrissement croissant des pays du Tiers Monde, au profit des Etats industrialisés est parfaitement justifiée.

Même si ni le FMI ni la Banque Mondiale ne sont les responsables directs de ce fossé qui ne cesse de s'approfondir entre pays riches (impérialistes) et pauvres (anciennes colonies toujours pillées), ils en sont largement complices.

C'est évidemment le système capitaliste qui fait que les pays riches sont de plus en plus riches et les pays pauvres de plus en plus pauvres. Ce n'est pas une calamité naturelle à laquelle personne ne peut rien. Même au sein des pays les plus industrialisés, la fortune d'une petite minorité de privilégiés ne cesse de croître, alors que la grande masse de la

population s'appauvrit. Mais le FMI et la Banque Mondiale sont des instruments de ce système et, comme tels, ils en revendiquent la responsabilité, même s'ils prétendent hypocritement mettre du baume sur les plaies les plus visibles.

Quand ils prêtent de l'argent à un pays pauvre, ils ne s'inquiètent pas de savoir à quoi cet argent servira. Ils n'exigent pas que ces fonds ne soient utilisés qu'à satisfaire les besoins des populations. Peu leur importe qu'ils servent à acheter du matériel militaire, au lieu d'être employés à lutter contre les famines et la misère, voire qu'ils finissent sur les comptes privés, en Suisse ou aux Bahamas, d'un quelconque dictateur. Le FMI procède comme les pays occidentaux vis-à-vis de la Russie de Poutine qui, sous prétexte d'empêcher ce pays de sombrer dans la crise économique, financent et la guerre de Tchétchénie et l'enrichissement des mafias locales, alors que l'économie russe continue à s'enfoncer dans la crise, que les salariés, les retraités, voient leur niveau de vie empirer tragiquement chaque jour.

En revanche, quand il s'agit de réclamer le remboursement de

ces fonds, le FMI sait imposer aux pays pauvres des «plans de redressement» qui se traduisent par de nouveaux sacrifices pour les populations.

Et de ce point de vue, les ministres des Finances de tous les pays qui se trouvaient à Washington ont les mêmes responsabilités, même quand ils se disent socialistes, qu'ils s'appellent Fabius, et qu'ils jouent les victimes innocentes.

Alors, comment s'étonner que ces instruments d'un système économique inhumain soient vomis par les populations des pays concernés, et par tous ceux qui sont sensibles aux injustices sociales.

Bien évidemment, les manifestations, comme celles qui viennent de se dérouler à Washington ne peuvent pas suffire à empêcher le système capitaliste de produire ses méfaits et de toute manière nous, travailleurs de ce pays, ne pouvons pas traverser l'Atlantique pour aller manifester. Mais les concentrations d'entreprises à l'échelle mondiale, auxquelles on assiste de manière accrue ces dernières années (ce que la presse appelle la «mondialisation», ou la «globalisation» de l'économie, et que

dénonçaient les manifestants de Washington), ne concernent pas que des sociétés américaines. Cette mondialisation, qui se traduit par des milliers de suppressions d'emplois, dans le but d'augmenter encore les profits des actionnaires, elle existe ici, sous le nom d'Aventis, d'Alstom, de Renault-Nissan, de Vivendi, de l'Oréal, sans parler des trusts agro-alimentaires. Et ici, non seulement nous pouvons agir contre eux, mais nous devons le faire, si nous ne voulons pas voir nos

conditions de travail et de vie continuer à se détériorer, notre niveau de vie reculer, le travail précaire se généraliser.

Nous pouvons faire reculer le patronat, et le gouvernement à son service, et c'est en diminuant le pouvoir économique et politique de ces trusts mondiaux que nous pouvons le mieux aider les peuples du Tiers Monde.

Editorial des bulletins d'entreprise du 17 avril

AIDES À L'EMPLOI OU AU PILLAGE?

En 1994, un industriel britannique, Alfred Gooding, avait considéré le rachat de l'usine Grundig de Creutzwald en Lorraine comme l'aubaine pouvant lui rapporter gros. Il ne s'était pas trompé.

A l'époque, Grundig (dont Philips détenait le tiers du capital) envisageait de délocaliser sa production en Autriche et en conséquence de fermer l'usine de Creutzwald, menaçant de laisser sur le pavé environ 900 salariés. Lorsque Gooding se présenta comme candidat à la reprise de l'entreprise, le nombre de salariés avait déjà été réduit à 562, nombre encore trop élevé pour l'industriel qui exigeait que l'effectif n'exède pas 350 personnes.

Avec l'aide du Conseil régional de Lorraine et de son président Gérard Longuet, alors également ministre de l'Industrie, Gooding imposa ses conditions et obtint satisfaction sur toute la ligne. Non seulement le nombre d'emplois préservés était diminué mais encore il reçut 110 millions de francs de Grundig, en remerciement en quelque sorte pour le débarrasser d'une entreprise devenue encombrante; la Région Lorraine lui apportait par ailleurs 44 millions de francs d'aides, pris sur les fonds publics; 53 millions de prêts à taux d'intérêt particulièrement bas lui étaient alloués; des exonérations en série lui étaient accordées, de l'impôt sur les bénéfices pendant deux ans, de la taxe professionnelle, de la taxe foncière, des droits de mutation; sans parler des

quelque 35 millions d'aides de l'Union européenne venus faire bonne mesure. Bref, un véritable pont d'or lui était fait, sous prétexte de maintenir l'emploi dans la région et bien sûr sans aucun contrôle ni garantie, malgré une carte de visite assez peu recommandable, ce que ne pouvaient ignorer tous les officiels qui lui ont ouvert les bras et surtout leur caisse.

Surnommé le «Tapie gallois» parce que lui aussi spécialisé dans le rachat d'entreprises en difficulté, l'industriel était à la tête de toute une brochette de sociétés plus ou moins bidon, qui avaient surtout pour utilité de lui servir de pompe à finances. Le fait est que, peu de mois après qu'il eut repris Grundig, l'entreprise connaissait de nouvelles difficultés de trésorerie, des sommes considérables (30 puis 40 millions de francs) ayant disparu sans explication. En juin 1995, l'entreprise était placée sous redressement judiciaire. En 1997, avec seulement 200 salariés, elle était de nouveau rachetée, sous la marque Continental Edison.

Aujourd'hui, Gooding est poursuivi par la justice à propos de l'argent détourné, de sa «banqueroute par détournement d'actifs» et pour «abus de biens sociaux». Mais personne ne rendra leur emploi aux travailleurs qui l'ont perdu à cause de cet industriel sans scrupules, financé à fonds perdus par les autorités qui, elles, ne sont pas poursuivies pour complicité.

L.P.



LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE LES 10, 11 ET 12 JUIN 2000

Dans moins de deux mois à la Pentecôte, aura lieu, comme chaque année, à Presles dans le Val-d'Oise, la fête nationale de Lutte Ouvrière.

Dès à présent, retenez cette date!

Fête de BOURGES
Samedi 13 mai
à partir de 16h30
Salle Germinal

Fête de MARSEILLE
Dimanche 14 mai
à partir de 11h30
Parc de Valabre
(entre Luynes et Gardanne)
Navette gratuite assurée chaque heure, de 11 heures à 15 heures, à partir de la gare routière de Marseille St-Charles.

La prochaine réunion
du **CERCLE LEON TROSKY**
aura lieu: **Vendredi 12 mai à 20h30**
Salle de la Mutualité,
24 rue Saint-Victor à Paris (5e)
M° Maubert-Mutualité
Participation aux frais: 20F

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

SIX ANS APRÈS

Les cérémonies de commémoration du génocide rwandais ont fait l'objet d'un traitement plus que discret de la part des médias français. Le premier ministre belge Verhofstadt a saisi l'occasion de cet anniversaire pour « demander pardon » au nom de son pays. Un monument à la mémoire des dix casques bleus belges assassinés au premier jour du génocide a du même coup été inauguré. Au delà de cet acte de repentance non dénué d'arrière pensées politiciennes (car il incrimine surtout le gouvernement précédent), Verhofstadt s'est bien gardé de faire la lumière sur la nature et les formes concrètes du soutien belge au pouvoir génocidaire.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU s'est livré pour sa part au même genre d'autocritique, affirmant que « l'ensemble de la communauté internationale doit reconnaître sa part de responsabilité ». Des propos qu'il est bien difficile de prendre au sérieux au moment même où les puissances qui disposent de sièges permanents au conseil alimentent le conflit dans l'ex-Zaïre, cette « première guerre mondiale » africaine ainsi que l'a baptisée récemment le *New-York Times*. Les combats, qui impliquent directement 6 pays (Angola, Namibie, Zimbabwe et ex-Zaïre contre Rwanda et Ouganda) et une dizaine de mouvements armés auraient fait une centaine de milliers de victimes depuis la rébellion anti-Kabila de l'été 98. Derrière les seigneurs de la guerre qui s'activent à dépecer l'ex-Zaïre, il n'y a que les aveugles (et les journalistes français) pour ne pas voir la main des puissances impérialistes rivales, France et Etats-Unis au premier chef. Alors comment ne pas sourire lorsque l'ONU propose l'expédition d'une dérisoire force de paix de 5 500 hommes... lorsque les combats auront pris fin !

Du Rwanda...

Mais de la part des dirigeants français, on n'a même pas assisté aux hypocrites scènes de repentance belges et ONUsiennes. L'impérialisme français et ses dirigeants, droite et gauche confondus, portent dans le massacre de 800 000 tutsis et hutus modérés en 1994 une responsabilité infiniment lourde. Formation des milices, livraisons d'armes avant, pendant et après les tueries, encadrement des troupes génocidaires et assistance directe à l'état-major des forces armées rwandaises, mise en place de l'opération *Turquoise* pour sauver les débris des forces hutus extrémistes : cette complicité directe n'épargne ni les dirigeants civils et militaires, ni même un quotidien « de référence » comme *Le Monde*, dont un petit ouvrage¹ a récemment montré le travail de « désinformation » et de « manipulation » à l'époque du génocide, en connivence avec la DGSE (les services secrets français). La bien mal nommée « mission d'information parlementaire » sur le génocide, dirigée par le socialiste Paul Quilès, aura eu beau s'employer à étouffer ou travestir la vérité, il sera bien difficile à la République de garder près

d'un million de cadavres dans ses placards sans que l'affaire ne finisse par s'ébruiter. D'autant que l'impérialisme français continue à entretenir des contingents de dizaines de milliers de miliciens hutus génocidaires en exil qui combattent à son service en différents points d'Afrique centrale².

...au Congo-Brazzaville

Cette attitude officielle à l'égard du génocide rwandais a ceci de grave qu'elle favorise la répétition des mêmes crimes à quelques milliers de kilomètres de là. La guerre qui ensanglante le Congo-Brazzaville depuis 16 mois reproduit, dans leurs grandes lignes, les mécanismes de la tragédie rwandaise. L'ancien dictateur Denis Sassou Nguesso est remonté sur le trône par la force des armes en 1997. Il a écrasé les milices de ses opposants avec l'aide d'une coalition militaire ramentée par la France : troupes angolaises, milices hutues rwandaises réarmées, mercenaires tchadiens, marocains, maliens, etc., avec un encadrement et un matériel français. La victoire du camp de Sassou Nguesso (largement subventionné par le groupe pétrolier Elf) s'est soldée, après une brève accalmie, par une campagne sans précédent de massacres dirigés contre les partisans des politiciens rivaux (Lissouba et Kolélas) et, d'une façon plus générale, contre les ethnies du sud. Le bilan se chiffrait aujourd'hui en centaines de milliers de morts. D'après F.X. Verschave, spécialiste de la région, « il se confirme peu à peu que le bilan des crimes en tous genres commis au Congo-Brazzaville entre décembre 98 et fin 99 égale ou dépasse le total de ce qui est advenu, durant la même période, au Kosovo, à Timor et en Tchétchénie réunis »³.

La participation directe de la France, sous le gouvernement de la gauche plurielle, aux atrocités de Sassou-Nguesso, de ses miliciens « cobras » et de ses divers alliés, ne fait aucun doute. Des *Transalls* tricolores fournissent les armements, des chars et des hélicoptères français interviennent depuis le Gabon voisin, des officiers français sont détachés, soit en « congé sans solde », soit même à titre officiel, des fonds de coopérations sont affectés aux cobras (sous prétexte d'en faire une « force de police régulière »), Sassou Nguesso s'affiche avec l'ambassadeur de France et embauche Jacques Attali à titre de conseiller privé.

Sur fond de black out médiatique complet, l'Etat français poursuit en Afrique centrale la même politique qui a conduit depuis 6 ans aux massacres du Rwanda, à l'implosion du Zaïre et aux tueries du Congo-Brazzaville.

Julien FORGEAT

1. *Le Monde, un contre pouvoir ?*, Jean-Paul Gouteux, L'Esprit Frappeur, 1999, 20F

2. voir à ce sujet : *Noir Silence*, F. X. Verschave, les arènes, 2000

3. *Billet d'Afrique*, N° 80, avril 2000 (bulletin de l'association Survie qui étudie les agissements de l'Etat français en Afrique)

Le numéro 8 de *Convergences Révolutionnaires* (mars-avril 2000), édité par la fraction *l'Étincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution* de la Ligue Communiste Révolutionnaire, est paru. Au sommaire, un dossier « *Croissance et mondialisation : des raisons pour une reprise de l'offensive ouvrière* » et des articles sur différents sujets, entre autres sur les réactions à l'application de la réduction du temps de travail à la mode Aubry, l'entente qui se dessine entre Medef, gouvernement et syndicats en vue de « refonder le social » ; un article sur le mouvement de protestation contre le gouvernement Haider en Autriche ainsi que sur la sale guerre pour l'exemple en Tchétchénie.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F abonnement de soutien) écrire à *Lutte Ouvrière, fraction l'Étincelle*.

Leur société

Sans-papiers

LES ASSOCIATIONS DÉNONCENT LE COMPORTEMENT DU GOUVERNEMENT



Le 18 mars 2000, à Paris.

Jeudi 6 avril, dans une lettre au Premier ministre, vingt-neuf associations défendant la régularisation des sans-papiers ont interpellé le gouvernement sur l'application de la loi Chevènement. L'arbitraire dans l'attribution ou non de papiers aboutit à laisser dans des situations dramatiques, condamnés à la clandestinité et menacés d'expulsion, de nombreux travailleurs étrangers qui avaient fait une demande de régularisation en pensant présenter les critères requis pour être régularisés.

Pour étayer leur protestation, les associations ont donné l'exemple d'une dizaine de cas particulièrement significatifs, et choisis parmi des centaines, où des étrangers ont tenté vainement d'avoir des titres de séjour après avoir présenté de nombreuses preuves de leur séjour régulier en France. Les tribunaux administratifs sont engorgés de plaintes de ces sans-papiers qui contestent la manière dont la décision à leur rencontre a été prise.

Le problème de leur avenir en France est également posé pour tous ceux qui n'ont réussi à obtenir qu'un titre de séjour temporaire et dont le sort n'est pas définitivement réglé.

Réunies au siège de la Ligue des Droits de l'Homme ce même 6 avril, les associations, qui entendent ainsi relancer la campagne en faveur de la régularisation des sans-papiers, ont dénoncé également les conditions d'application de la circulaire Chevènement du 11 octobre 1999 qui a encouragé les préfetures à prendre toutes les mesures « appropriées » pour expulser

le plus rapidement possible les étrangers en situation irrégulière. Dans le Rhône, en mars, cela s'est traduit par la signature de 300 arrêtés de reconduite à la frontière en moins de dix jours !

Plusieurs étrangers ainsi reconduits brutalement à la frontière sans avoir pu prévenir leur famille ou emmener leurs effets avec eux, et parfois victimes de violence, comme Mamadou Dabo frappé et étouffé avec des coussins par des policiers à Roissy lors de son embarquement pour le Mali, ont porté plainte.

Enfin, les associations ont rendu public un rapport fait par la Cimade, le Syndicat des Avocats de France, le Syndicat de la Magistrature, le MRAP et la Ligue des Droits de l'Homme sur l'accueil réservé aux étrangers dans les préfetures. La liste des tracasseries contre les étrangers est longue : files d'attente interminables, liste jamais close de papiers à fournir, délais de réponse anormalement longs, jusqu'à « l'oubli » de délivrer un récépissé lors de la demande d'un premier titre de séjour, ce récépissé évitant d'être considéré comme un clandestin lors d'un contrôle !

L'administration promet de faire des efforts au niveau de l'accueil mais elle s'épargnerait bien du temps et du travail si ce gouvernement prétendument de gauche adoptait la seule mesure juste et humaine d'« accueil » que tous attendent : la régularisation sans attendre de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande !

Claire LACOMBE

RÉUNION PUBLIQUE LUTTE OUVRIÈRE

à REIMS

Mercredi 10 mai à 20 H 30
avec THOMAS ROSE

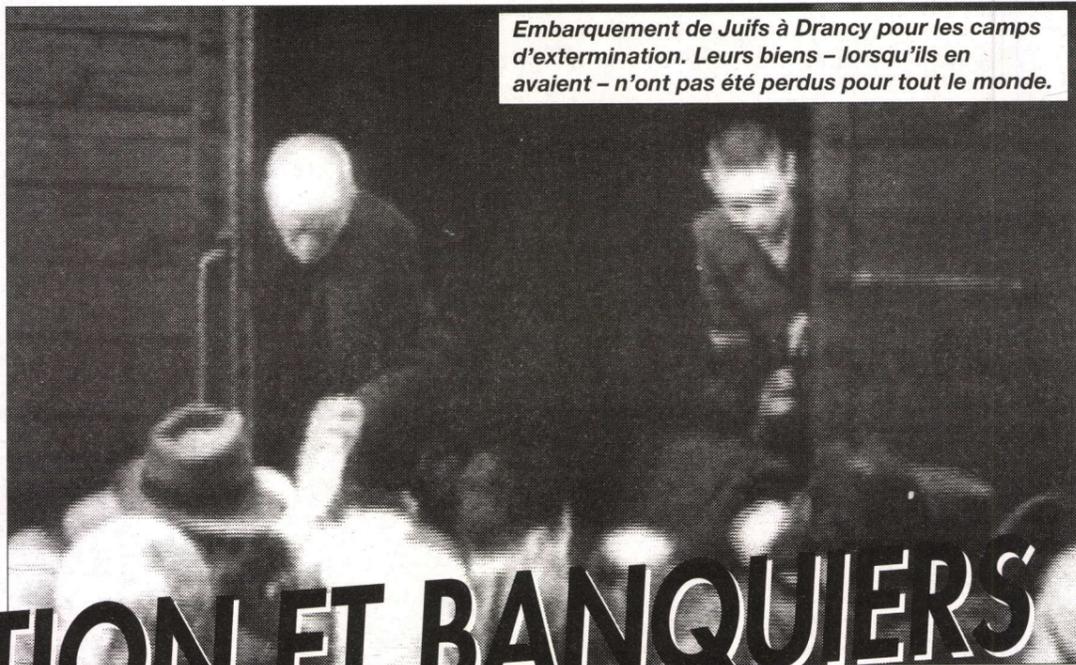
Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N°50 avril 2000

- France : – Après le trentième congrès du PCF – La LCR est-elle sur la voie de sa « mutation » et de sa « refondation » ?
- États-Unis : L'entreprise privée à l'assaut de l'école publique
- Tribune de la minorité : PCF 2000 : les mutants gagnent haut la main... à l'ombre de Jospin

Prix : 10F – Envoi contre 12F en timbres

Le rapport sur la spoliation des Juifs

La mission sur la spoliation des Juifs de France, présidée par Jean Mattéoli, que Juppé avait mise sur pied, vient de rendre son rapport au gouvernement. Banques, assurances, administrations et organismes d'Etat, tous sont éclaboussés par l'attitude et les pratiques qu'ils ont eues dans la chasse aux Juifs, dans la période de l'occupation, dans l'extorsion systématique de leurs biens, ainsi que pour les obstacles que tous ont mis à rendre ce qu'ils avaient volé, et cela jusqu'à une période récente.



Embarquement de Juifs à Drancy pour les camps d'extermination. Leurs biens - lorsqu'ils en avaient - n'ont pas été perdus pour tout le monde.

ADMINISTRATION ET BANQUIERS TELS QU'ILS SONT

Car si 76 000 Juifs de France ont péri en déportation dans les camps d'extermination nazis, ils sont pour la plus grande part passés d'abord entre les mains de l'administration française, qui les a fichés, recensés. Ce sont les gendarmes ou la police qui sont venus les arrêter, les ont mis dans des camps d'internement et ont commencé à les faire crever de malnutrition, les ont dépouillés de tous les biens qu'ils pouvaient avoir sur eux. Et ce n'est qu'à l'issue de ce traitement qu'ils les ont remis aux autorités allemandes pour les envoyer dans les camps d'extermination.

Pour ce faire, le gouvernement de Vichy avait édicté des lois et avait mis sur pied le commissariat aux affaires juives. La police et la justice veillaient à l'application de ces lois. Parmi les mesures qui organisaient la chasse aux Juifs, on trouvait celles se rapportant à « l'aryanisation » de l'économie, qui prévoyait la récupération de tous les biens des Juifs, avoirs bancaires, actions, œuvres d'art. L'Etat s'intéressa surtout aux plus fortunés d'entre eux, laissant le pillage des biens des plus démunis aux pilleurs privés. Les statistiques officielles, qu'avec bien du mal la mission Mattéoli a pu mettre à jour, ne rendent donc compte que de la partie officiellement recensée de ces opérations.

Malgré tout, le recensement officiel fait état de 160 000 familles victimes des récupérations opérées qui figurent dans les registres. Plus de 700 millions de francs d'aujourd'hui ont été récupérés directement sur les Juifs internés dans les camps d'internement de l'administration française. Quant aux spoliations officielles, elles

se monteraient, d'après la mission, à 8,8 milliards de francs. Les banques, les compagnies d'assurances, le Trésor public, la Caisse des dépôts et consignations, l'administration des Beaux-Arts et les musées ont chacun récupéré une part du butin. Non seulement sans état d'âme, comme le note la mission, mais souvent avec beaucoup de célérité. Ils ont fait la chasse aux Juifs et à leurs biens dans leur sphère et ont vite réalisé le bénéfice qu'ils pouvaient en tirer.

A la « Libération », les mêmes, à quelques exceptions près, étaient toujours en place à la tête des banques, des compagnies ou de la Justice et de l'administration, aussi racistes, antisémites et anticommunistes qu'auparavant. La mission note que la période où eurent lieu les restitutions des biens spoliés à

ceux qui étaient encore vivants marqua un coup d'arrêt en 1950. A partir de 1953 l'administration s'empressa de vendre tout ce qu'elle pouvait sur les biens qui lui restaient. Pour l'essentiel c'est le Trésor public qui récupéra ces ventes et aucune comptabilité n'en subsiste plus. A noter d'ailleurs que tous les avoirs bancaires inférieurs à mille francs de l'époque qui furent saisis sur les comptes des plus pauvres par les banques ou l'administration pour leurs bénéfices respectifs n'ont pas été recensés. Rapines ordinaires, en somme. En 1976 la Caisse des dépôts considérait qu'il y avait de toute façon déchéance des réclamations.

Pour les banques la mission Mattéoli note que : « La rapidité avec laquelle les mesures de spoliations ont été mises en œuvre [...] ne laisse pas de poser des questions », pour

ajouter que, face aux demandes de la mission, « les banques et notamment la Banque de France, s'abritaient derrière le secret bancaire [...] Elles n'auraient jamais rien fait sans la pression ». Quant aux compagnies d'assurances qui ont récupéré nombres d'appartements grâce à cette « aryanisation », encore aujourd'hui elles « n'ont pas étudié leur participation à la spoliation par achat d'immeuble et par restitution ».

C'est une image crue sur toute la société d'hier et d'aujourd'hui. On peut voir sans fioritures ce qu'est l'Etat de la « République », avec ses flics, sa justice, son administration, ses hauts fonctionnaires. La carrière de Papon de Vichy à la cinquième République n'était vraiment pas une exception. Quant aux banquiers, assureurs, comme tous les faiseurs de profits, ils sont bien tels qu'en eux-mêmes, puants et répugnants.

Paul SOREL

LES BANQUES NE S'EN VONT PAS DE LA CAISSE

Les banques françaises viennent les unes après les autres de publier leurs résultats pour 1999, qui sont plus que florissants. La Société Générale affiche 85% de hausse par rapport à l'année précédente, le groupe BNP Paribas plus de 54%, le Crédit Agricole 26% et le CCF 22%. Quant au résultat du Crédit Lyonnais, il est 3,4 fois supérieur à celui de 1998, avec 235% de hausse. Pas moins !

Ces banques se sont enrichies de multiples manières, en particulier sur le dos des clients et de leur personnel. Elles ont gagné grâce à leur traditionnelle activité de prêts aux particuliers mais pas seulement. Cela n'empêche pas les banquiers de se plaindre que leurs marges bénéficiaires sont devenues trop faibles sur cette activité.

Mais les banques disposent d'autres moyens de rentabiliser leurs opérations : sur les marchés à la Bourse (actions, obligations, spéculation) pour elles-mêmes ou pour leurs clients, dans les opérations internationales, mais aussi grâce à leur rôle auprès des entreprises, par des conseils rémunérés, grâce à leurs interventions dans les montages concernant les fusions de sociétés, et il y en a eu un certain nombre l'année écoulée. Enfin, par l'exploitation des possibilités offertes par leurs clients particuliers.

Car ces banques ont développé des produits en fonction du profil des clients. Elles ont multiplié ce

qu'elles appellent les « packages » (ensembles de services bancaires payants avec crédits, assurances, points de fidélité, etc.). Ces produits leur permettent de prélever des commissions sur chaque opération et du même coup de « fidéliser » des clients pris au piège entre crédits et divers comptes.

Des logiciels spécialisés permettent d'envoyer un signal aux agences dès qu'un compte annonce une rentrée d'argent exceptionnelle ou un événement particulier, ce qui entraîne aussitôt de la part de la banque une proposition de placement ou de crédit en fonction de la situation de son client.

Une autre source permet d'ex-

pliquer les résultats records qu'affichent les banques : l'augmentation de la productivité imposée au personnel, grâce aux compressions d'effectif. L'exemple le plus marquant est celui du Crédit Lyonnais dont les effectifs sont passés de 73 000 à 40 000 en six ans. Le fameux « trou » du Crédit Lyonnais n'a été que le prétexte pour justifier cette politique auprès du personnel et de l'opinion. Sauf que les diminutions d'effectif ont touché et touchent encore les salariés des autres banques.

La mobilité s'est accrue et l'application des 35 heures à la sauce Aubry ajoute à l'annualisation, la remise en cause de jours de congés

existants jusqu'alors et plus de flexibilité encore, sans embauches.

Il y a quelques mois, les banquiers français pleuraient misère et dénonçaient la Convention collective des banques. Selon eux, cette décision était justifiée par la concurrence étrangère. Aujourd'hui, on constate que ce n'était que du cinéma. Au lieu de la catastrophe annoncée, les banquiers affichent des résultats exceptionnels qui doivent devenir la norme. Quitte à pressurer un peu plus les petits clients (par des services bancaires de plus en plus coûteux et bientôt les chèques payants) et à exploiter plus les employés de banques, à qui les résultats insolents de leurs patrons devraient donner des envies de résistance !

Claire LACOMBE

Répression en Tunisie

TREIZE ANS DE RÉGIME BEN ALI... ET D'ARBITRAIRE POLICIER

En Tunisie, le journaliste Taoufik Ben Brik poursuit sa grève de la faim depuis le 3 avril. Il entend ainsi s'exprimer « au nom de tous ceux qui sont privés de passeport, de téléphone, de courrier en Tunisie ». Il a déjà comparu trois fois devant un juge d'instruction qui lui demandait des comptes sur les articles qu'il a publiés sur l'absence de libertés démocratiques en Tunisie.

Il entend ainsi dénoncer « le naufrage du journalisme » en Tunisie et s'exprimer sur tous les sujets interdits dans ce pays, notamment « la police, la corruption, la torture, l'état des libertés, les émeutes, les grèves, les manifestations ».

D'autres personnalités ont été arrêtées le 8 avril dernier, notamment Fathi Chamkhi, responsable de Raid (Attac en Tunisie) et Mohamed Chourabi, autre membre de cette association, au moment où ils faisaient des photocopies dans une boutique. Le commerçant a également été interpellé. Tous trois ont été inculpés et écroués à la prison de Mornag. Ils sont accusés de « diffusion de fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public, appel aux citoyens à violer les lois du pays, appartenance à une association non reconnue » et devraient comparaître devant un juge jeudi 20 avril.

Si Attac n'est pas reconnue en Tunisie, c'est que le ministre de l'Intérieur tunisien a placé ses responsables dans l'illégalité en bloquant la délivrance d'un récépissé de dépôt des statuts de l'association.

Les actes arbitraires du régime de Ben Ali, à la tête de l'Etat depuis 1987, sont multiples et concernent tous les aspects de la vie de la société tunisienne : fichages, surveillance des lieux publics, rafles, intimidations, abus de pouvoir, punitions collectives, kidnapping, filatures, vols, saccages des biens, agressions physiques, interdiction de travailler, surveillance adminis-

trative, torture dans les prisons, etc. Les moyens de communication, presse, cabines publiques de téléphone, la Poste, les paraboles, internet font l'objet d'une législation répressive et d'une surveillance constante.

La répression touche aussi bien les groupements auto-constitués n'ayant pas respecté les procédures légales de déclaration d'une association (ou placés dans cette situation par les autorités comme dans le cas d'Attac) mais également des groupements ou partis ayant suivi toutes les procédures de reconnaissance légale. L'interpellation et la mise en détention des responsables d'un groupement lors de la proclamation d'une association ou d'un parti constitue même une procédure dont l'Etat tunisien est friand. Il s'est ainsi attaqué au Parti Communiste Ouvrier Tunisien, à l'Organisation des Communistes Révolutionnaires (en 1985 et 1991), au Comité de défense des prisonniers d'opinion (1993), au moment de la dissolution de la Ligue des Droits de l'Homme ainsi qu'à Ennahdha (ex-Mouvement de la tendance islamique) en 1989 et au Rassemblement unioniste démocratique. La répression a aussi touché le mouvement syndical. Certains militants de ces mouvements, mais aussi des sympathisants, et même des innocents raflés en même temps qu'eux, croupissent en prison depuis des années.

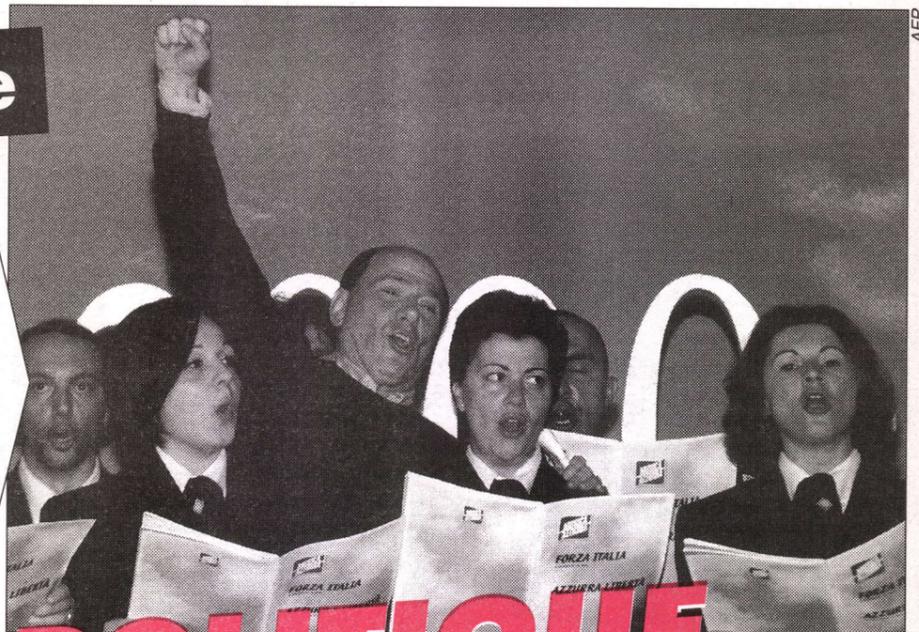
Quelques chiffres permettent de mesurer l'ampleur de la répression : la Tunisie ne compte que 9 millions d'habitants mais elle dispose de 130 000 policiers, autant que la France. Enfin, le budget officiel du ministère de l'Intérieur qui coordonne toute cette répression a quintuplé entre 1987 et 1999.

Et si l'on n'entend guère les Chirac et les Jospin protester contre la dictature de leur ami Ben Ali, c'est qu'en bons représentants de l'impérialisme français, ils ne sont pas trop regardants sur un régime qui à sa façon, sur la manière forte, entend bien défendre, en même temps que son régime, les intérêts des trusts de l'ex-puissance tutélaire.

Jacques FONTENOY

Italie

Berlusconi chante en chœur l'hymne de son parti, en arrivant à Catane en Sicile, sur son superbe bateau « l'Azzurra »



LA POLITIQUE DE D'ALEMA OUVRE LA VOIE À BERLUSCONI

C'est le leader de la droite et magnat de l'audiovisuel Silvio Berlusconi qui apparaît comme le vainqueur des élections régionales italiennes du 16 avril. Son parti Forza Italia, regroupé avec l'Alliance Nationale de Gianfranco Fini et la Ligue du Nord d'Umberto Bossi au sein du « Pôle des Libertés », a en effet conquis la présidence de huit régions sur quinze, enlevant le Latium (région de Rome) et la Ligurie à la coalition de centre-gauche actuellement au gouvernement. Le président du Conseil et leader du centre-gauche Massimo D'Alema, a donné sa démission, devait demander un vote de confiance mercredi 19 avril.

A y regarder de plus près, le déplacement de voix de la gauche vers la droite est plus limité que les cris de victoire de Berlusconi ne peuvent le laisser croire. Globalement, le centre-gauche appuyé sur sa gauche par Rifondazione comunista obtient 45,1 % des voix contre 47,9 % lors des précédentes élections régionales en 1995, et le Pôle de Berlusconi 50,7 % contre 48,9 % en 1995, selon des résultats il est vrai encore incomplets. Mais le succès est amplifié par le mode de scrutin, dans lequel pour la première fois le vote pour les listes régionales des partis se doublait d'une élection directe des présidents de région au suffrage majoritaire : le bulletin de vote comportait, en face de chaque liste, le nom du candidat président de région qu'elle déclarait soutenir. Ainsi les électeurs de Rifondazione comunista, sortie il y a un an et demi de la majorité gouvernementale, votaient le plus souvent non seulement pour leur parti mais pour un candidat de centre-gauche, c'est-à-dire du gouvernement D'Alema.

En fait, le succès de Berlusconi est d'abord le fait d'avoir obtenu le soutien de la Ligue du Nord de Bossi à son « Pôle », un soutien qui lui avait fait défaut par exemple lors des élections législatives de 1996, ce qui avait permis le succès du centre-gauche. A droite, seuls lui ont fait concurrence les candidats des « Radicaux » Emma Bonino et Marco Pannella, qui avaient cru pouvoir faire cavaliers seuls après leur percée aux élections européennes de l'an dernier. Mais ils ont été laminés, ne recueillant que 2,7 % des voix contre leurs 8,5 % de 1999.

La droite dirigée par Berlusconi apparaît ainsi comme bien placée pour remporter les prochaines élections législatives, prévues pour 2001, voire avant si elles sont anticipées. Et cela n'est pas tant dû aux capacités politiques, ni même à la popularité, du triste bateleur de foire Berlusconi qu'à la politique de cette gauche au gouvernement que dirige D'Alema, lui-même leader des DS (Democristiani di Sinistra - Les démocrates de gauche), c'est-à-dire l'ex-Parti communiste italien qui n'a plus à la bouche que les mots de marché, privatisation, libéralisme, et l'on en passe.

La politique de ce centre-gauche, dont les DS sont le principal parti, au gouvernement depuis 1996, a consisté en une série ininterrompue d'attaques contre les travailleurs : plans d'austérité successifs, remise en cause des retraites, introduction des fonds de pension, privatisations, remise en cause des conventions collectives, blocage des salaires, précarisation accélérée de l'emploi que D'Alema claironnait il y a quelques mois en annonçant triomphalement que désormais « l'ère de l'emploi fixe est terminée ». Tout cela s'est fait avec la collaboration des confédérations syndicales, dans une ambiance de démoralisation et de désillusion croissante des travailleurs, favorisant l'émergence des réactions les plus individualistes, du chacun pour soi, la poussée des idées réactionnaires et notamment du racisme contre les immigrés dits « extra-communautaires », sur lequel la droite a largement

compté pour mener sa campagne.

Cette prétendue gauche a bien préparé le terrain au grand capitaliste arriviste Berlusconi. Celui-ci a étalé sans vergogne son argent et mené sa campagne sur un navire de luxe loué un milliard de liras par jour (3,3 millions de francs) et faisant escale successivement dans les ports de la péninsule ; mais c'est bien la gauche au gouvernement qui a fait l'apologie du marché, de la Bourse, de la nécessité pour les capitalistes de gagner de l'argent... et l'on comprend qu'une part de son électorat populaire traditionnel ne se déplace plus pour voter pour elle.

Ajoutons que Rifondazione comunista - la fraction de l'ancien PC ayant maintenu l'appellation communiste - bien que sortie de la majorité gouvernementale l'an dernier, n'a pas fait grand-chose pour se présenter comme une opposition de gauche au gouvernement D'Alema. Soucieuse avant tout de garder ses postes d'élus, elle a accepté l'accord électoral avec le centre-gauche malgré les réticences de nombre de ses propres militants. Ainsi, à la seule exception de la région Toscane où Rifondazione comunista présentait son propre candidat à la présidence, le vote pour Rifondazione était en même temps comptabilisé comme un vote pour les candidats du centre-gauche, parfois pour des ministres particulièrement anti-ouvriers. Un certain nombre de militants, voire des sections entières, avaient annoncé d'avance que, dans ces conditions, ils n'iraient pas voter.

Le plus dramatique, du point de vue de la classe ouvrière italienne, n'est certes pas la défaite électorale d'un D'Alema dont la politique vaut celle que mènerait un Berlusconi : c'est l'absence d'un parti qui le conteste vraiment sur sa gauche et d'un point de vue de classe ; l'absence d'un parti qui défende clairement les intérêts des travailleurs et leur ouvre des perspectives de lutte contre un patronat qui se sent tout-puissant, appuyé qu'il est par la politique de la gauche au gouvernement aujourd'hui tout comme par celle de la droite qui y sera sans doute demain.

André FRYS

Allemagne

UN REVERS POUR LA DIRECTION DU PDS

Le congrès du Parti du Socialisme Démocratique (PDS), issu de l'ancien parti stalinien allemand, vient de se tenir début avril à Munster et s'est conclu par le désaveu de ses deux principaux dirigeants, Lothar Bisky, président du parti, et Gregor Gysi, président de sa fraction parlementaire au Bundestag, ainsi que par l'annonce médiatique de l'abandon de leurs responsabilités d'ici quelques mois.

Toute la presse d'outre-Rhin a présenté, en s'en réjouissant, ces départs comme le signe d'une crise profonde d'un parti resté tourné vers le passé.

En réalité, ce parti, dans lequel se côtoient des vieux stalinien, des anciens cadres du régime de la RDA reconvertis en socialistes rénovateurs et, à l'Ouest, quelques militants issus de l'extrême

gauche (dont une partie de ceux liés au Secrétariat Unifié de la Quatrième Internationale), est devenu, en une dizaine d'années d'existence, une sorte de Parti Social-Démocrate-bis, avec bien moins d'ancrage militant dans la classe ouvrière que n'en a encore un parti comme le PCF en France. Mais la situation sociale catastrophique dans les Länder de l'Est comme un certain discrédit du gouvernement SPD-Verts lui ont apporté un petit capital électoral : 5,1 % des voix aux législatives de 1998, 5,8 % aux Européennes de l'an dernier, au niveau national et plus de 20% dans les régions de l'Est.

Sur cette base, les politiciens qui le dirigent caressent, depuis quelque temps, l'espoir d'être, malgré leur origine, acceptés par la bourgeoisie allemande, dans le jeu politique classique et de devenir une force d'appoint dont le SPD pourrait avoir besoin pour conserver une majorité

parlementaire en 2002.

Dans cette perspective, ils avaient prévu de donner, verbalement, des gages de leur «réalisme». Dans une lettre ouverte aux délégués du congrès, Gysi protestait par exemple contre le fait que la fraction parlementaire du PDS devait suivre les décisions du congrès : « Cette dogmatique », expliquait-il, « contredit profondément la culture qui s'est développée dans le PDS depuis 1989 ». Sur le fond tout cela n'était pas vraiment nouveau car, depuis 1998, le PDS participe, avec le SPD, à un gouvernement régional, en Mecklembourg-Poméranie Occidentale. Et il y fait la preuve de son esprit de responsabilité vis-à-vis des intérêts du capital.

Initialement donc, le congrès de Münster devait discuter d'une rénovation du programme du parti, dans un sens encore plus social-démocrate que le précédent. Mais cette discussion a été repoussée à un congrès

extraordinaire prévu en 2001. Le débat s'est donc polarisé sur une motion de la direction sortante qui proposait de ne pas s'opposer, à l'avenir, à la participation de l'Allemagne à des interventions militaires dans le cadre des Nations-Unies, « en cas d'agression ou de génocide ». Une formule policée pour masquer un soutien aux grandes puissances impérialistes, qui depuis quelque temps couvrent de prétextes humanitaires leurs interventions, pour imposer leur ordre dans le monde... mais ont laissé de nombreux génocides s'effectuer sans jamais intervenir.

Mais, malgré l'intervention de la direction sortante, il s'est trouvé une majorité de délégués à ce congrès (219 contre 126) pour refuser de voter cette motion. Il est vrai que le pacifisme est, du fait entre autres des souvenirs du passé nazi, un sentiment sans doute plus fort dans toute une partie de la population (et surtout de la jeunesse) allemande que dans

d'autres pays européens. Et il y a encore un an, de nombreux militants du PDS avaient été en première ligne dans les manifestations qui ont eu lieu en Allemagne contre les bombardements de l'OTAN en Serbie et au Kosovo.

Certes, ceux (avec à leur tête la responsable des députés européens du PDS, Sylvia-Yvonne Kaufmann) qui se sont opposés à ce pas supplémentaire à droite de la direction de leur parti ne l'ont fait que sur un point qui n'est pas l'une des préoccupations majeures du monde du travail. Mais quand on voit que cette prise de position chagrine tant la grande presse allemande comme française qui souhaiterait qu'aucune voix ne vienne contester les interventions militaires des grandes puissances aux quatre coins du globe, il y a plutôt de quoi se réjouir du vote des militants du PDS.

Henri MARNIER

Grande-Bretagne

TONY BLAIR FAIT DANS LA CUISINE ANTI-IMMIGRÉS À LA FRANÇAISE

Depuis le 1^{er} avril, une nouvelle loi a modifié la situation des immigrants en Grande-Bretagne.

Jusqu'à présent, les étrangers en instance de régularisation pouvaient toucher une allocation de 2 000 F mensuels environ afin de compenser le fait qu'ils n'avaient pas le droit de travailler (comme d'ailleurs tout Anglais privé de revenu pour cause d'incapacité de travail). Désormais ces immigrants n'ont plus droit qu'à une allocation de 430 F par mois en espèces. Le reste leur est versé sous forme de bons d'achat contre des produits d'alimentation valables dans un certain nombre de chaînes de supermarchés.

En plus de restreindre ainsi le droit de ces émigrés aux allocations sociales, cette nouvelle loi leur impose toute une série de brimades plus ou moins humiliantes. Par exemple, les supermarchés ont reçu pour consigne de ne pas rendre la monnaie sur les bons d'achat, de peur sans doute que les bénéficiaires disposent d'un peu plus d'argent de poche qu'il n'est prévu par la loi. Ou encore, désormais, les nouveaux arrivants n'ont plus le

choix de leur destination. Ils sont en quelque sorte assignés à résidence dans des villes qui leur sont désignées d'office. Du coup, ils ne peuvent plus se faire accueillir par des familles amies ou se faire aider par des compatriotes immigrants de longue date, ce qui ne peut qu'accroître un peu plus leur isolement et donc leur vulnérabilité, en particulier en cas de refus de régularisation et de menace d'expulsion.

A tout cela viennent s'ajouter des mesures bien plus répressives qu'auparavant contre quiconque vient en aide aux immigrants « illégaux ». En particulier, sous prétexte de lutter contre les officines juridiques qui exploitent la crédulité des nouveaux immigrants, cette loi prévoit des mesures pénales contre tout juriste qui ferait appel « sans motif légitime » au nom d'un immigré dont la demande de régularisation a été rejetée - ce qui

revient dans la pratique à priver les candidats malchanceux à l'immigration de tout droit d'appel.

Le gouvernement travailliste veut, de toute évidence, montrer sa détermination à rendre la vie dure aux émigrés pauvres et à les dissuader de venir s'installer en Grande-Bretagne. Il s'agit là d'une concession supplémentaire à la xénophobie, voire au racisme à peine voilé, que distille la grande presse, ainsi que d'un geste vis-à-vis de la fraction la

plus réactionnaire de l'électorat.

Par bien des côtés, d'ailleurs, ces mesures contre les immigrants rappellent celles qui sont en vigueur en France depuis quelques années. On ne s'étonnera donc pas que, pour gérer ses bons d'achat, Blair ait fait appel au numéro un de la restauration de collectivité en France, la Sodexo... On dit que les Anglais apprécient la cuisine française. Mais Blair, pour sa part, a des goûts très particuliers...

F.R.

TONY CLIFF

Nous venons d'apprendre la mort de Tony Cliff, fondateur du Socialist Worker's Party (SWP - Parti des Travailleurs Socialistes) de Grande-Bretagne, décédé le 9 avril à l'âge de 82 ans.

De son vrai nom Ygaël Gluckstein, né en 1917 en Palestine dans une famille de colons juifs originaires de Russie, il adhéra très jeune au Parti Communiste relégué dans la clandestinité par les occupants britanniques, puis entra en contact avec les militants palestiniens de l'opposition de

gauche trotskyste. Arrivé en Angleterre à la fin de la Seconde Guerre mondiale, il fut déporté pendant plusieurs années en Irlande par le gouvernement travailliste de l'après-guerre. Militant de l'organisation trotskyste anglaise RCP (Parti communiste révolutionnaire) unifiée à la fin de la guerre, il fut l'animateur d'un des trois courants issus de ce parti lorsque celui-ci éclata en 1949. C'est ce courant qui donna naissance dans les années soixante à International Socialism, devenu par la suite le SWP.

Tout en continuant à se revendiquer du trotskysme, Tony Cliff rejeta dès 1946 l'analyse de Trotsky sur la nature de classe de l'URSS, voyant en celle-ci non plus un Etat ouvrier dégénéré, produit de la dégénérescence stalinienne de la Révolution russe, mais un « capitalisme d'Etat ». Il en vint ainsi à renvoyer dos à dos l'impérialisme et la bureaucratie soviétique.

Notre tendance avait donc des divergences avec Tony Cliff, non seulement d'ailleurs sur cette appréciation de l'URSS et

sur les prises de position qui en découlaient, mais aussi à cause du suivisme de ce courant vis-à-vis des bureaucraties réformistes du Parti Travailliste et des syndicats.

Quoi qu'il en soit, Tony Cliff, à l'inverse de tant d'autres, fut un militant qui consacra toute sa vie aux idées révolutionnaires pour défendre les conceptions qu'il en avait.

Nous partageons donc l'émotion des militants de son courant politique, et de ses amis.

Lutte Ouvrière

Zimbabwe

LA POPULATION PAUVRE AURAIT RAISON DE REPRENDRE CE QUI LUI APPARTIENT

Au moment où le Zimbabwe s'apprête à marquer le 20^e anniversaire de son accession à l'indépendance, les dirigeants occidentaux multiplient condamnations et invectives contre le régime du président Mugabe, accusé d'atteintes aux droits de l'homme.

Mais leur propos n'est pas de prendre la défense, par exemple, des émeutiers brutalement réprimés à deux reprises l'an dernier lors de manifestations contre des hausses de prix. Pas plus qu'ils ne se préoccupent de la misère dans laquelle s'enfoncé le pays ou des ravages qu'y fait le sida.

Non, ce qui préoccupe les dirigeants occidentaux c'est uniquement la menace que la vague d'occupations de terres lancée depuis deux mois par le ZANU-PF, le parti de Mugabe, fait peser sur les biens des 4500 fermiers blancs restés dans le pays après 1980. Selon le Syndicat des Fermiers Commerciaux, qui regroupe l'essentiel des fermiers blancs, 926 fermes étaient en effet occupées à la date du 15 avril.

Que les encouragements donnés par Mugabe à ces occupations soient pure démagogie, afin de rehausser son prestige à la veille d'élections déjà plusieurs fois repoussées, c'est une évidence. Que le régime de Mugabe n'ait rien d'une démocratie, c'est tout aussi vrai. Mais le gouvernement britannique, qui mène aujourd'hui l'offensive diplomatique contre Mugabe, est bien placé pour ne pas s'en indigner, puisque c'est l'Etat britannique qui a mis Mugabe en place ainsi que les institutions qui l'entourent.

En revanche, ce qui n'a jamais suscité l'indignation des dirigeants occidentaux, c'est le fait que dans ce pays africain soi-disant indépendant, 70 000 Blancs qui forment 0,6% de la population se partagent 70% des terres cultivables tandis que l'écrasante majorité de la population noire rurale n'a pas de terre ou doit survivre sur des parcelles minuscules et stériles. Ce qui permet à cette infime minorité de la population d'acquiescer les revenus de plus de la moitié des exportations du pays. Et au nom de quel droit? Parce qu'ils auraient «acheté» leurs terres, répond Robin

Cook, le ministre des Affaires étrangères britannique. Peut-être, mais acheté à qui? Directement à l'Etat anglais ou à d'autres colons qui les avaient eux-mêmes achetées à l'Etat anglais. Sans parler des anciens officiers de l'armée coloniale britannique récompensés pour leurs bons et loyaux services dans les années 1960 avec une ferme dans ce qui était alors encore la Rhodésie.

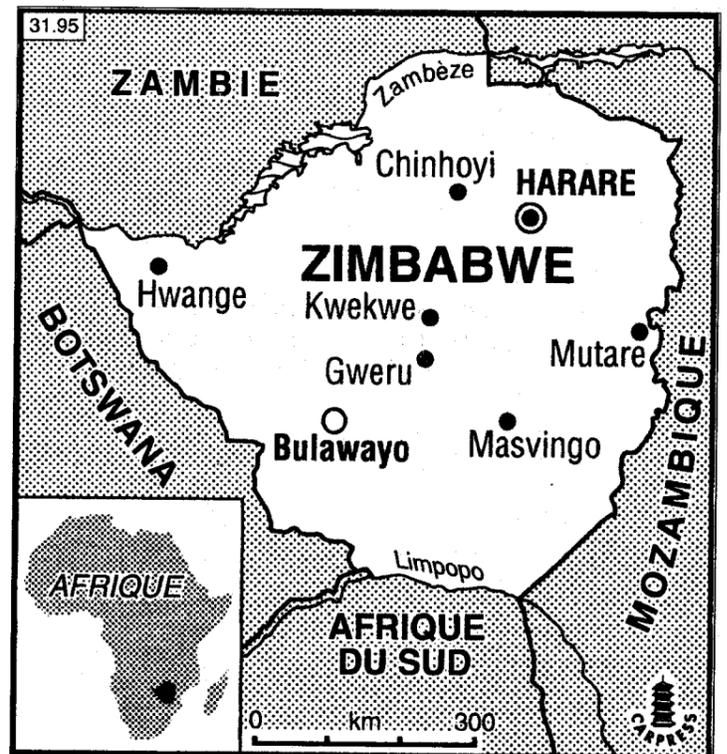
A Londres, Washington et autres capitales occidentales, on exige que les fermiers blancs du Zimbabwe soient dûment indemnisés par le régime pour les revenus qu'ils perdront. Cela revient à dire que ce serait à la population pauvre du Zimbabwe de payer pour avoir le droit d'utiliser sa propre terre comme elle le désire! Mais s'il faut indemniser ces fermiers blancs, n'est-ce pas plutôt aux anciennes puissances coloniales de le faire, et surtout aux trusts qui, comme RTZ ou Lonrho, ont bâti leur fortune sur le pillage des ressources naturelles du Zimbabwe?

De toute façon, quelles qu'en

soient les raisons, ce ne serait qu'un juste retour des choses si la population pauvre du pays en venait à s'approprier les terres dont elle a été spoliée par la colonisation. Malheureusement, ni Mugabe ni le principal parti d'opposition, le MDC (Mouvement pour un changement démocratique), n'ont cela pour objectif.

Pour ce qui est de Mugabe, en vingt ans de pouvoir il avait largement le temps d'agir dans ce sens. Or la seule «redistribution» de terres à laquelle il ait procédé a consisté pour l'essentiel à racheter des terres à des fermiers blancs pour les offrir à des dignitaires du régime.

Quant au MDC, fondé en 1999 par les dirigeants du ZTUC (Congrès des Syndicats du Zimbabwe), à l'origine la centrale syndicale officielle du ZANU-PF, son programme consiste à faire miroiter à la population les bienfaits de l'aide occidentale et à défendre la nécessité de se soumettre sans réserve aux exigences du Fonds Monétaire International en



matière de privatisation et de rigueur budgétaire pour obtenir ces aides. Inutile de dire que le MDC est hostile à toute expropriation des fermiers blancs, comme à tout ce qui pourrait déplaire à l'impérialisme.

C'est dire qu'il manque à la

population pauvre du Zimbabwe une direction politique capable de lui faire prendre en main sa propre destinée. Et c'est là le seul véritable drame qui se joue au Zimbabwe.

F.R.

1980 - L'INDÉPENDANCE DU ZIMBABWE

C'est le 18 avril 1980 que la Rhodésie, pays enclavé à l'ouest du Mozambique et au nord de l'Afrique du Sud, devint la dernière colonie anglaise d'Afrique à accéder à l'indépendance, sous le nom de Zimbabwe.

En fait, cette indépendance aurait dû survenir dès 1965. Mais, au lieu de cela, la minorité blanche avait pris le pouvoir sous la direction de Ian Smith, instaurant un régime basé sur la ségrégation raciale pour renforcer la domination économique de la minorité blanche et celles des trusts anglo-américains. Malgré ses exactions, ce régime montra néanmoins rapidement son incapacité à réduire les guérillas nationalistes qui le combattaient.

Mugabe dirigeait l'une de ces guérillas, le ZANU (Union Nationale Africaine du

Zimbabwe). Il avait recherché l'aide de la Chine et, comme nombre de leaders nationalistes africains de cette époque, n'hésitait pas à cultiver une certaine phraséologie socialisante et un radicalisme social qu'il a eu vite fait d'oublier en s'approchant du pouvoir.

Le règlement politique final donna lieu à de longues négociations, d'abord sous la houlette du gouvernement travailliste anglais de Callaghan, puis sous celle de Thatcher. Et il en sortit un régime qui présentait toutes les garanties possibles que les intérêts de l'impérialisme britannique seraient respectés.

Non seulement l'appareil d'Etat raciste qui avait sévi pendant 15 ans fut maintenu en place, mais Mugabe maintint dans leurs postes des ministres de Ian Smith, préserva le noyau central de l'ar-

mée (allant même jusqu'à nommer comme chef suprême des armées, Peter Walls qui dirigeait la lutte contre la guérilla). Dans le nouveau parlement du pays, 20 sièges sur 80 furent réservés aux Blancs, et on y retrouva Ian Smith et tout son état-major, siégeant aux côtés de ceux qu'ils avaient emprisonnés, voire torturés. Les quatre principales multinationales opérant dans le pays (Anglo-American, Union Carbide, RTZ et Lonrho) conservèrent les mêmes avantages qu'auparavant. Quant aux fermiers blancs, le règlement politique stipulait que leurs terres ne pourraient être redistribuées qu'avec leur accord et moyennant indemnisation, tout comme les propriétés industrielles.

La classe ouvrière, relativement nombreuse dans ce pays, dont l'industrie était au

deuxième rang de l'Afrique sub saharienne après celle de l'Afrique du Sud, eut tôt fait de se rendre compte dans quel camp se situait Mugabe. Car dès son arrivée au pouvoir Mugabe brisa une vague de grèves qui avait éclaté dans le pays. L'armée intervint contre les mineurs de la mine de Wankie et contre les ouvriers de la canne d'Hippo-Valley, deux entreprises de l'Anglo-American. Peu après, mille grévistes d'une entreprise de transport britannique, la Swift Transport Company, furent licenciés sans autre forme de procès avec l'appui de Mugabe.

La population pauvre ne gagna donc guère à cette indépendance. Mais l'impérialisme y gagna un régime stable et somme toute très conciliant.

Stéphane HENIN

Serbie

Manifestation contre Milosevic UN MÉCONTENTEMENT CROISSANT

Vendredi 14 avril, quelque 100 000 personnes ont manifesté dans le centre de Belgrade contre Milosevic et pour la tenue d'élections anticipées en Serbie. C'était le premier rassemblement de cette importance depuis août 1999. Appelé par une coalition de 16 partis politiques, dont les dirigeants les plus populaires sont Vuk Draskovic et Zoran Djindjic, il se place dans le contexte des élections municipales prévues en principe à la fin de l'année.

Cette proximité électorale explique pour une large part l'aggravation de la répression, au cours des derniers mois, contre les médias – presse écrite, télévisions – un tant soit peu indépendants du pouvoir. Frappés par des mesures d'intimidation, des condamnations répétées à de lourdes amendes, des restrictions sur la fourniture du papier journal, ceux qui subsistent ont une existence précaire.

A ce climat policier s'ajoute la peur, répandue par les hommes de main du régime qui ont multiplié les attaques, notamment en milieu étudiant, et y compris les assassinats en plein jour dans Belgrade – et cela en toute impunité.

Aussi, cette participation de 100 000 personnes au rassemblement anti-Milosevic du 14 avril est-elle très notable.

Les causes de mécontentement contre un régime qui allie répression et corruption ne man-

quent pas. D'ailleurs, dans les semaines précédentes, des manifestations s'étaient déroulées en province pour riposter à l'arbitraire policier du pouvoir. A Kraljevo, il s'agissait de la défense d'une télévision locale, dont l'émetteur avait été confisqué arbitrairement le 17 mars. Lundi 10 avril, pour une raison analogue, 10 000 personnes ont manifesté dans les rues de la ville de Nis.

D'autres manifestations ont regroupé des réservistes résistants à la dernière mobilisation du gouvernement. Ainsi, en Serbie centrale, environ 200 manifestants, ulcérés par la mort de trois de leurs concitoyens lors de la guerre au Kosovo, ont accueilli les responsables sous les insultes comme «Bande de Rouges!», «Va te faire foutre, Milosevic!», puis les ont chassés avec des gourdins. Dans la même région, des centaines de réservistes en colère sont des-

endus dans le centre de la ville pour demander des explications à l'armée. Selon les reportages, beaucoup seraient convaincus d'être mobilisés pour une nouvelle guerre. Le maire a déclaré qu'il avait essayé de contacter l'état-major pour qu'il s'adresse aux manifestants en vue de calmer la situation. «Aucun militaire n'a voulu dire qu'il était le responsable», a-t-il rapporté. Les manifestants ont

signé une pétition exigeant l'arrêt immédiat du rappel des anciens combattants des anciennes guerres yougoslaves et la démobilisation de ceux qui avaient été déjà mobilisés.

D'une façon générale, suite aux destructions occasionnées par les bombardements de l'OTAN et au blocus qui a suivi, les conditions de vie ont encore empiré. Aujourd'hui, il faut à une famille moyenne deux à

trois mois de salaire moyen pour arriver simplement à se nourrir. Les soupes populaires n'arrivent plus à satisfaire la demande et les poubelles sont prises d'assaut avant le passage des éboueurs.

Pendant ce temps, le marché noir et les trafics en tout genre engraisent les hommes du pouvoir et les chefs de milice...

Annie ROLIN



Vuk Draskovic
au mieux avec
le clergé orthodoxe

QUELLE PERSPECTIVE POUR LA POPULATION?

La plupart du temps, les commentateurs invoquent les divisions, pour ne pas dire les haines, entre les leaders connus de l'opposition en Serbie pour expliquer leur impuissance manifeste face au pouvoir de Milosevic; et il est vrai que les Draskovic et Djindjic les ont étalées publiquement lors de précédentes manifestations à Belgrade, en 1997 comme à l'automne dernier.

Ce sont des opportunistes éhontés, aux appétits de pouvoir sans fard, capables comme Vuk Draskovic de passer brutalement de l'opposition monarchiste à l'opposition dite démocratique, pour devenir ensuite membre du gouvernement Milosevic, puis repasser dans une opposition à éclipses...

De manière significative, le 14 avril, ces «opposants» se sont jugés

tenus de s'engager publiquement, non seulement à mettre fin à leurs conflits personnels, mais aussi à refuser pour la suite toute alliance avec les partis de Milosevic, de sa femme Mira et de Vojislav Seselj... C'est dire le peu de confiance qu'ils peuvent inspirer.

Mais le fond de la question reste que, de toute façon, ils n'ont pas de programme à proposer qui soit différent de celui de Milosevic. Sur la question du nationalisme serbe, c'est évident. Draskovic a été un chantre célèbre de la «Grande Serbie», il a eu sa milice lors de la guerre en Croatie; Djindjic a été un supporter de Radovan Karadzic, le chef des Serbes ultras de Bosnie.

Sur ce terrain, ils n'ont pas abandonné leur démagogie. Lors du rassemblement de Belgrade, Draskovic déclamaient contre «les traîtres qui ont vendu le Kosovo

et cherchent maintenant à se débarrasser du Monténégro». En fait, tous les dirigeants importants de l'opposition serbe partagent la position de Milosevic vis-à-vis du Kosovo. Ils tiennent à se montrer comme des patriotes qui veulent protéger les Serbes du Kosovo. Ce thème est un enjeu important à l'approche d'élections en Serbie, d'autant plus avec l'afflux de réfugiés serbes kosovars.

Mais, si une partie des masses populaires a de quoi en avoir assez des guerres et de ce type de surenchères, elle ne peut guère se retrouver dans ceux (comme c'est apparemment le cas de Zoran Djindjic) qui apparaissent comme indulgents envers les puissances impérialistes, à la recherche visible de leur soutien et de leur argent, alors que ce sont ces mêmes puissances impérialistes qui ont infligé les mois de bombar-

dements de 1999, les destructions et le blocus. Dans ces conditions, l'accusation massue employée systématiquement par le régime d'être un «allié de l'OTAN» pèse évidemment très lourd.

D'autre part, la revendication d'une privatisation générale et rapide de l'économie, qui tient lieu de programme social à une partie des opposants, peut difficilement satisfaire les aspirations des travailleurs et des pauvres gens, qui voient tous les jours la corruption à laquelle a donné lieu l'appropriation privée de nombreux biens du pays par le clan au pouvoir et sa clientèle, adossés à une police omniprésente. Tandis que rien de concret ne leur est proposé pour soulager les problèmes du chômage et de la misère.

Aussi les limites du rassemblement du 14 avril, avec ses dra-

peaux serbes, ses huées contre le «dernier dictateur communiste», les slogans des étudiants appelant à l'attaque contre «les bandits rouges», sont-elles claires.

Milosevic peut sans doute s'accrocher encore au pouvoir pendant un temps – cela dépend aussi des calculs des dirigeants impérialistes. Mais la classe ouvrière est privée de direction politique, elle n'a pas de perspective propre. Et c'est peut-être en fin de compte à un général, tel que ce général Périsic, hier massacreur à Mostar, Zadar, Srebrenica, aujourd'hui «opposant» lui aussi et présent à la tribune du 14 avril, que les crapules politiciennes présentées comme une alternative à Milosevic ouvriront un boulevard.

C. LG

Enseignement

Le nouveau ministre de l'Education nationale, Jack Lang, et son ministre délégué à l'Enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon, ne cessent de répéter que les enseignants des lycées professionnels ont obtenu satisfaction. C'est un gros mensonge que la presse, la radio et la télé, en toute « indépendance », ont largement répercuté. A la rentrée, en Région parisienne, les enseignants ont pu se rendre compte à la lecture du décret établi par le tandem Lang-Mélenchon que « l'esprit » d'Allègre était toujours là. Et les profs n'étaient pas du tout contents, d'autant que l'opération s'était faite « en douce ».

Lang et Mélenchon n'étaient cependant pas si sûrs d'eux puisqu'ils ont préféré attendre le jeudi 13 avril, qui tombait pendant les vacances scolaires de la Région parisienne, pour réunir les syndicats dans le cadre d'un « comité technique paritaire ministériel », où il fut demandé leur avis aux syndicats, pour la forme. Des enseignants, qui s'étaient rassemblés à cette occasion devant le ministère, ont d'ailleurs vu Mélenchon y rentrer presque en courant, pour les éviter, preuve qu'il ne souhaite pas trop « dialoguer » avec des enseignants. C'est lors de cette réunion que Lang a proposé « son » décret concernant les professeurs de l'enseignement professionnel, décret qui ne se distingue de celui qui avait déclenché la colère des enseignants que par la signature des nouveaux ministres. Car rien n'a changé par rapport à ce qu'Allègre voulait imposer aux enseignants des lycées professionnels. Les 18 heures pour les professeurs d'atelier qui faisaient jusque-là 23 heures, il en était déjà question du temps d'Allègre. La situation reste identique car cette mesure ne pourra quasiment pas s'appliquer dans la réalité, puisque Lang, tout comme Allègre, se refuse à créer les 5000 postes nécessaires pour mettre en œuvre une telle mesure. Comme

il est en même temps question d'augmenter le nombre d'élèves dans ces cours, les conditions d'enseignement vont se dégrader encore, et pour les enseignants, et pour les élèves. Quant à la flexibilité, l'annualisation, il en est toujours question dans le texte de Lang. Mais avec d'autres mots. Mélenchon lui-même insiste. Dans sa présentation du décret, il a souligné : « Vous aurez noté dans le nouveau texte de décret que, si la flexibilité liée à l'annualisation a été éliminée, les conditions particulières de mise en œuvre des projets pluridisciplinaires à caractère professionnel permettent d'ouvrir la possibilité d'une modulation ».

Le syndicat majoritaire dans l'enseignement professionnel, le SNETAA, qui était déjà d'accord avec Allègre, s'est engouffré dans la brèche pour voter en faveur de ce faux nouveau décret. Quant à la CGT, qui est après le SNETAA le syndicat le plus important dans l'enseignement professionnel, elle n'a pas pris part au vote. La CGT, au tout début du mouvement, avait pris des initiatives qui avaient favorisé le démarrage du mouvement. Aujourd'hui, elle propose de... « consulter la base ». Mais pourquoi consulter « la base » sur des mesures que les enseignants ont rejetées dans de nombreuses manifestations,

LANG DANS LES HABITS D'ALLÈGRE



... Cette autre politique, on l'attend toujours.

avant l'arrivée de Lang ? N'est-ce pas une façon de laisser croire qu'il y aurait du nouveau ?

Des directions syndicales sont prêtes à se satisfaire simplement du changement... de ministres. Mais les problèmes, eux, restent entiers : pas de créations de postes, seuls 300 postes devraient être créés (60 millions de francs). A la place, beaucoup d'heures supplémentaires, qui représentent 200 millions de francs, ce qui évite de créer des vrais emplois. Rien ne change concernant la précarité : il restera entre 30 et 50% d'enseignants en statut précaire de maîtres-auxiliaires, contractuels ou pire encore vacataires. Nos deux ministres n'envisagent pas plus de renoncer aux diminutions des horaires d'enseignement des élèves, mesures qui

ont tout autant contribué à mettre les enseignants en grève car elles ne peuvent qu'aggraver plus encore l'inégalité d'accès à l'éducation.

Les nouveaux ministres poursuivent le même objectif : faire des économies par tous les moyens. Les problèmes ne touchent pas que les lycées professionnels, ils touchent aussi les lycées d'enseignement général, l'enseignement primaire, les collèges dont certains ont dû se remettre en grève dès la rentrée pour empêcher la diminution des heures d'enseignement dans leur établissement.

Pour faire des économies, tous les prétextes sont bons. Il faudrait, au contraire, créer près de 100 000 postes d'enseignants, ce qui représenterait une trentaine de milliards de

francs, et ce, simplement pour faire face aux besoins les plus urgents. Il faudrait titulariser des dizaines de milliers de précaires, sans compter tous les autres postes indispensables au fonctionnement des établissements scolaires, personnels de service, infirmières, secrétaires, etc.

La politique de Lang étant la même que celle d'Allègre, elle entraîne le même mécontentement. Des enseignants discutent de la nécessité de répondre à Lang de la même façon qu'ils ont répondu à Allègre, par la grève et les manifestations. Une manifestation était prévue à Paris le jeudi 20 avril, quatre jours après la rentrée scolaire dans la région.

Aline RETESSE

Conseil régional Nord - Pas-de-Calais

SUBVENTIONS... AU PROFIT PATRONAL!

Lors de la commission « Transports et infrastructures » du 31 mars du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, il a été question de l'utilisation pour une durée d'un an à partir du 28 mai prochain de TGV sur des lignes régionales entre Lille, Dunkerque et Calais.

Cela représentera un important gain de temps pour

les usagers (une demi-heure contre une heure et demie), mais sans que des places assises leur soient garanties. Le prix des abonnements sera, lui, compris entre celui du TER et celui du TGV. C'est sur cette question que Jacques Volant est intervenu, en tant que conseiller régional de Lutte Ouvrière, en rappelant que *La vie du rail* du 23 février 2000 affirme que cette

portion du TGV Nord a coûté 12 milliards de francs dont 750 millions qui étaient le résultat d'ententes pour éviter toute concurrence entre les grandes entreprises de travaux publics. Les usagers continuent donc à payer en partie pour les surprofits de ces entreprises.

Le directeur régional de la SNCF a répondu qu'il laissait au journaliste la responsabilité de ses déclarations sur les ententes.

Mais notre camarade a insisté en faisant état de rapports de la Cour des comptes et de la SNCF qui estimaient que, sur l'ensemble du TGV-Nord, le prix de ces ententes se montait à 1,2 milliard de francs.

C'est alors que le vice-président socialiste du Conseil régional, D. Percheron, a crûment justifié les ententes entre grosses entreprises par la nécessité pour elles, après des années

de prix écrasés, de rétablir leurs bénéfices, évidemment pour sauvegarder l'emploi ! Il n'a été désapprouvé par aucun des autres conseillers de droite ou d'extrême droite, PS ou Verts présents.

Quand les politiciens qui se disent de gauche ne versent pas au patronat de planétaires subventions, ils justifient qu'ils se servent eux-mêmes aux dépens des contribuables !

DASSAULT PEUT ET DOIT PAYER

Le mardi 18 avril, la direction générale de Dassault affirmait toujours ne pas vouloir céder un centime de plus pour les salariés. Obstinée, sans doute l'est-elle pour ne pas vouloir reculer sur nos exigences et, en premier lieu, sur les 1 500 F. Mais il se trouve que la ténacité et la détermination à faire plier Dassault habitent plus de cinq cents d'entre nous qui, à l'usine d'Argenteuil, maintiennent la pression quotidiennement avec une ambiance combative et conquérante, en particulier lors des deux débrayages quotidiens organisés par la CGT et la CFDT.

Des mouvements similaires se déroulent également dans d'autres usines du groupe en province.

Si Dassault ne veut pas payer, c'est pour le principe, mais certainement pas par manque de moyens ni d'argent.

Ainsi, le journal *Le Figaro* qui, en matière de possédants connaît son sujet, consacrait tout

récemment un article à la famille Dassault, titrant «*Un patrimoine qui a triplé en quinze ans*». Estimée à 15 milliards de francs en 1986, la fortune des Dassault est trois fois plus élevée aujourd'hui.

La holding familiale Dassault-Industrie contrôle, outre Dassault-Aviation, Dassault-Systèmes, une affaire qui rapporte très gros et est à la tête d'un vaste patrimoine immobilier: Immobilière-Dassault, qui en plus des usines et bureaux loués à Dassault-Aviation, possède deux hôtels particuliers au Rond-Point des Champs-Élysées ainsi que nombre d'immeubles autour du parc Monceau.

L'aîné de Serge Dassault, Olivier, est président du groupe de presse Valmonde, dont le fleuron est le magazine *Valeurs actuelles*. Laurent, un autre fils, est gérant de Dassault-Investissement. Quant au petit dernier, il dirige et contrôle Dassault-Multimédia. Et sans doute pour que la fille ne soit pas



Lors d'une manifestation.

dans la misère... le gendre a hérité de Dassault-Développement.

Voilà pour ce qui est connu!

Et c'est le chef de famille qui, en héritant de l'empire de Marcel Dassault, nous inflige depuis 15 ans des leçons de

morale sur les économies nécessaires, la réduction des coûts et nous a imposé une baisse de notre pouvoir d'achat de 27%, calculée par le syndicat CGT.

Bref, ce qu'il nous a pris au nom de la nécessaire compéti-

tivité de l'entreprise est venu grossir la fortune familiale.

Nous n'avons nullement l'intention de le laisser continuer, Dassault doit payer!

Correspondant LO

GIAT Industries
Saint-Chamond - Loire

EN AVANT VERS LES 35 HEURES?

Les personnels de GIAT Industries à Saint-Chamond (Loire) ont manifesté à plusieurs centaines dans les rues de la ville, le mardi 4 avril, pour réclamer que leur direction discute enfin sérieusement d'un accord sur les 35 heures qui ne soit pas un accord au rabais.

GIAT Industries, industrie d'Etat pour les matériels d'armement (chars Leclerc en particulier), poursuit depuis plusieurs années une politique de réduction de ses effectifs. Dans ce cadre-là, depuis plusieurs années, un accord basé sur la loi de Robien existait, prévoyant des diminutions d'effectif mais sans licenciement. Les travailleurs, qui en voyaient bien les inconvénients, en particulier le blocage des salaires, en avaient apprécié certains avantages, notamment des jours de repos supplémentaires (22 jours dans l'année). Ils pouvaient prendre ces jours plus ou moins aux dates qui les arrangeaient.

En 1999, la direction, aux ordres du gouvernement,

intensifiait ses mesures de réduction de personnel: 1 300 suppressions d'emplois étaient prévues au niveau du groupe. Comme les départs volontaires n'allaient sûrement pas être nombreux et que les mesures de préretraite ne dégagent que peu de postes, les syndicats estimaient que cela entraînerait 575 licenciements. C'était inacceptable.

Face aux réactions du personnel, la direction a joué les matamores au moment des discussions sur les 35 heures. Elle soumettait un projet qui n'avait des avantages que pour elle. Elle envisageait une modulation des horaires sur l'année. Sur les 22 jours de repos qu'elle accordait, 17 étaient à sa disposition et 5 à la disposition des salariés. Les temps de pause auraient été sortis des temps de présence effective, ce qui rallongeait d'autant les temps de présence pour les postés. Les salaires étaient bloqués. Pour les cadres, elle demandait un forfait-jours de 205 jours travaillés sur l'année.

Aucun syndicat n'était prêt à signer un texte pareil. Voyant cela, la direction, unilatéralement, décidait que, puisque son projet était rejeté, eh bien on revenait à l'ancienne case départ, c'est-à-dire aux 39 heures.

Depuis donc le 1^{er} février, les salariés de GIAT ont été ramenés plusieurs années en arrière. Il n'est donc pas étonnant que le débrayage et la manifestation du mardi 4 avril aient été suivis par près des deux tiers des 600 salariés présents à l'usine ce jour-là. De leur côté, les travailleurs de GIAT Industries à Roanne, dans le nord du département, ont organisé une série de débrayages et de grèves sur trois semaines, au mois de février. Leur mouvement a obligé la direction à enfin considérer les temps de pause comme temps de travail. Mais rien n'est réglé et chacun est bien conscient que ce n'est qu'un début et qu'il faudra frapper encore et plus fort.

Correspondant LO

Grève aux restaurants du musée du Louvre

Aux restaurants du musée du Louvre (groupe Elior), cela faisait treize jours le lundi 17 avril que nous étions en grève pour les salaires et les conditions de travail (voir LO n°1657).

Les salaires, insuffisants, varient d'une saison à l'autre, pour ceux qui sont au pourcentage. Quant aux conditions de travail, il faudrait avoir six bras pour s'en sortir. Avant l'ouverture du musée de 8h à 10h, il faut tout préparer, sandwiches et boissons. Les postes de travail sont mal agencés, aussi, aux hot-dogs par exemple, on ne compte plus les brûlures. Quand il y a un stock d'un produit, les chefs d'unité font le forcing pour qu'on en place à tout prix. Les absences, mêmes programmées, ne sont pas remplacées: si ce jour-là il pleut et que les touristes sont nombreux, on est débordés. Dans ces

conditions, dès le deuxième jour, bien des nouveaux embauchés parlent de partir.

Notre mouvement est vu avec sympathie. Une partie de nos collègues de la cantine du personnel du musée, assurée elle aussi par le groupe Elior, nous ont rejoints dans la grève. Personnel de ménage, agents du musée et touristes signent notre pétition et versent à la collecte. En revanche, quand nous avons occupé symboliquement le restaurant haut de gamme, nous n'avons récolté que mépris de la part de cette clientèle huppée.

La direction ne veut rien savoir et fait traîner les négociations. Cette attitude renforce notre unité et notre détermination. Nous ne manquons pas d'idées pour élargir le mouvement et la solidarité autour de nous. Il faudra bien que le patron cède.



LA GRÈVE, SEUL MOYEN POUR LES TRAVAILLEURS DE SE FAIRE ENTENDRE

Les grèves se sont multipliées ces derniers mois. Aux réactions contre les plans dits sociaux, qui se traduisent par la suppression d'emplois, s'ajoutent celles provoquées par la mise en place des 35 heures, à la sauce patronale, selon la recette fournie par Martine Aubry et sa fameuse loi. Ces grèves sont la forme que prend la résistance des salariés contre l'attitude des patrons et de l'administration qui profitent de la situation pour remettre en cause les conditions de travail, et souvent les salaires. Du coup, un certain nombre de mouvements actuels mettent en avant des revendications salariales.

Mais il ne faut pas compter sur les moyens dits d'information pour informer sur les raisons de ces mouvements, sur les revendications qui les motivent

et les justifient. Ce n'est pourtant pas faute de place ni de temps. Pour ne prendre qu'un exemple dans l'actualité, depuis que la grève des postiers dure à Nice, on en a vu, et revu des images. Mais c'est surtout pour nous montrer la gêne que les grévistes causeraient à l'activité économique. On nous en a montré, des commerçants lassés, ou en colère, criant que les grévistes les écorchaient vifs. Par contre, on ne nous a pas dit grand-chose, pour ne pas dire rien, sur les raisons de cette grève. Rien, par exemple, sur l'attitude de la direction de La Poste qui, à Nice comme ailleurs, profite de l'opportunité gracieusement offerte par la ministre du Travail pour aggraver les conditions de travail des facteurs. Pas question pour nos professionnels de l'investi-

gation d'aller interroger cette direction pour s'enquérir de ses intentions, de ses projets, de ses calculs, et de lui poser quelques bonnes questions qui permettraient de comprendre la détermination des postiers. Pourtant la cause de cette grève, c'est le refus obstiné de cette direction.

Rien non plus, lorsqu'il y a une grève ailleurs – et il y en a bien plus qu'on ne le dit, dont la presse ne fait pas mention – sur les décisions des patrons, qui, dans des circonstances similaires, essayent de remettre en cause les conditions de travail et de rémunération des salariés. A en croire ceux qui font profession d'informateur, les travailleurs qui font grève ne seraient que d'abominables conservateurs ne pensant qu'à préserver leur situation privilégiée (drôle de privilège

que celui qui consiste à aller distribuer le courrier six jours sur sept, ou, comme à Dijon, à collecter les ordures ménagères!). A la limite, à les écouter, on ferait grève par caprice, de façon irresponsable, sans en mesurer les effets.

Pourtant faire grève, plusieurs jours, voire comme à Nice plusieurs semaines, n'est pas une partie de plaisir sans conséquence. A commencer par les conséquences pécuniaires. Et lorsqu'on la fait, c'est que les raisons d'agir sont sérieuses. Au point que malgré des pressions venant de tous bords, malgré parfois le manque de détermination de certains des représentants syndicaux, prêts trop souvent à s'accrocher à des compromis qui laissent en l'état les questions qui ont décidé les travailleurs à arrê-

ter le travail, cela ne suffit pas pour faire reprendre le travail.

Les grèves vues sous cet angle, on ne les montre guère, ni dans la presse écrite, ni à la radio, ni à la télé. Sauf que les travailleurs, eux, savent, pour l'avoir vécu, que le seul moyen de mettre en coup d'arrêt à l'arbitraire patronal ou directorial est d'agir collectivement. Il n'y a pas d'autre façon sérieuse et efficace de dire : « Assez, c'est trop, ce n'est plus aux hommes des directions et aux patrons de faire la loi, d'imposer aux salariés tout et n'importe quoi. »

Les seules responsables des grèves, et de leur prolongation, ce ne sont pas les salariés, mais ceux qui s'obstinent à leur dire non.

J-P.V.

• GREVE AU CENTRE DE TRI «LYON-VILLE»

Le centre de tri de Vaulx-en-Velin, appelé «Lyon-ville» parce qu'il chargé du traitement du courrier de la ville de Lyon, s'est mis en grève le lundi soir 10 avril.

Comme partout à La Poste, la cause en est les modalités d'application de la loi Aubry sur la réduction du temps de travail. La direction de La Poste cherche d'une part à augmenter le nombre des journées travaillées, en particulier durant les week-ends, pour le personnel de jour et, d'autre part, à faire la chasse aux temps morts pour ceux qui travaillent la nuit.

Suite au préavis de grève illimitée déposé par les syndicats CGT, CFDT et SUD, la réaction

a été massive toute la semaine avec un pourcentage de grévistes variant entre 85 et 90%.

Très vite la direction a choisi de faire quelques concessions au personnel.

Ainsi elle a accepté de transformer six CDI à mi-temps en CDI à temps complet. Elle a accepté aussi de ne pas trop chambouler les horaires des brigades actuelles. Et sur la question épineuse du travail du samedi, même si elle n'a pas totalement reculé, elle a proposé des aménagements.

Du coup, le travail a repris lundi 17 avril.

Correspondant L.O.

• QUAND LA POSTE RECRUTE... À SA FAÇON

Comme dans plusieurs autres régions, la direction de La Poste de la région de Lyon organisait un concours de facteurs de 150 places dimanche 9 avril. 6 200 candidats s'étaient inscrits à ce concours, venant de toute la France. Contrairement au dernier concours où la direction de La Poste avait organisé plusieurs centres d'épreuves, elle a décidé de concentrer tous les candidats sur le même lieu, à Eurexpo, le centre des expositions de la région lyonnaise.

Comme à ce moment-là se tenaient en ce même lieu trois salons différents, l'inévitable s'est produit : un bouchon de deux kilomètres sur la rocade qui mène à Eurexpo et des parkings complètement pleins. Du coup,

plus d'une centaine de candidats ont été mis en retard et ont dû forcer le passage pour pouvoir concourir. Et une centaine d'autres, arrivés deux à trois minutes après l'heure officielle du début des épreuves, n'ont même pas pu entrer. Parmi ceux-ci, certains venaient de Bordeaux et de Reims et bon nombre d'entre eux avaient payé une navette 30F pour les amener du centre de Lyon.

Le souci de La Poste était d'organiser un concours qui lui coûte le moins cher possible. En lésinant sur les moyens, elle a entraîné ces jeunes dans un traquenard, alors que pour eux c'était leur avenir qui était en jeu.

Correspondant LO

La Poste

• Centre de tri du Landy-Paris MOINS DE PERSONNEL POUR TRAVAILLER PLUS



Au Centre de Tri de Paris-Landy, la direction s'était fixé l'objectif de diminuer les effectifs d'un tiers (200 personnes) en un an. Elle n'y a pas réussi et a dû persévérer une année de plus que prévu pour amener notre nombre aux environs de 380 actuellement. Elle a donc pu alors s'attaquer à la suite de son programme.

Elle met à son profit, comme tous les patrons, la loi Aubry sur la «réduction et l'aménagement du temps de travail» (ARTT) pour entreprendre la modification de l'organisation hebdomadaire du travail des services de jour. Nous devons maintenant travailler cinq samedis sur huit; trois en matinée et deux en après-midi. Inutile de préciser que depuis belle lurette, il n'y a plus de volant de remplacement. Ceux qui sont présents doivent s'arranger pour assurer la tâche de ceux qui sont absents, pour cause de maladie ou en congé. Souvent le cour-

rier s'entasse plusieurs jours dans l'attente de mains et de bras pour le trier et l'acheminer. La direction peut alors en faire déverser une partie vers un autre centre, ce qui bien souvent ne fait qu'allonger la durée de l'acheminement à bon port du courrier.

Pour faire face à cette gestion tendue du personnel, la direction vient d'avoir une nouvelle idée : pourquoi ne pas inciter ceux d'entre nous qui seraient souffrants à faire mine d'être en forme et à venir travailler comme si de rien n'était? Personne de sensé n'étant prêt à agir ainsi, la direction a concocté une petite pression : une note de service stipulant que dorénavant notre médecin traitant devra indiquer le motif de l'arrêt maladie qu'il nous prescrit. Cette note prétend s'appuyer sur une directive de la Sécurité sociale soucieuse d'éviter des arrêts de complaisance, fauteurs de déficit. La ficelle est un peu

grosse.

Cela dit, la direction a-t-elle envisagé un instant les conséquences fâcheuses pour elle si nous nous laissons intimider? A-t-elle sérieusement envisagé l'édifiant spectacle qui serait offert à ses visiteurs, clients et cadres des Postes étrangères, éminents représentants des multiples directions de La Poste : des collègues déambulant sur le transbord cassés en deux par une lombalgie ou gouttant du nez sur les liasses de lettres de tri risquant alors de devenir des lieux à haut risque de contagion pour tous ceux qui, à l'invitation de la direction, y feraient du tourisme. Les intentions malveillantes de cette hypocrite sont évidentes, mais elle est pour le moins irréfléchie. De l'avis général, le mieux est de n'en tenir aucun compte.

Correspondant LO

Éboueurs de Dijon

Les travailleurs de la Franco-Suisse, à Dijon, qui collectent les ordures ménagères sur 34 communes de l'agglomération, en sont à leur troisième semaine de grève.

Tous les « rippers » et les chauffeurs, c'est-à-dire 140 personnes, sont en grève, avec la CGT. Ils se heurtent à une direction intransigeante, aux ordres de la Lyonnaise des Eaux, dont la Franco-Suisse est une filiale.

Les revendications portent sur les effectifs : ils travaillent 6 jours sur 7, sans pouvoir prendre le jour de repos auquel ils ont droit, faute de personnel pour les remplacer.

TROISIÈME SEMAINE DE GRÈVE

Aujourd'hui, la direction leur doit la bagatelle de 7 000 jours de repos.

Autant dire que quand la direction a annoncé, sous prétexte des 35 heures, qu'elle allait encore réduire les effectifs de 20 personnes, les travailleurs se sont mis en colère.

Dès le mardi 28 mars, les 140 rippers et chauffeurs ont cessé le travail et bloqué l'entrée de l'entreprise.

La direction, par son arrogance, a contribué au durcissement de la grève. Depuis le début, elle reste sur ses positions : le directeur propose de travailler

3 heures de plus par semaine, ce qui occasionnerait un « gain de productivité » pour l'entreprise. Il ne propose qu'un passage en CDI pour remplacer un chauffeur qui part en retraite, alors qu'il en faudrait 30 !

D'autre part, la Franco-Suisse argumente sur le fait que l'agglomération renouvelle le contrat de service le 31 décembre 2000, et que la concurrence serait telle qu'elle devrait casser la convention collective actuelle, ce qui ramènerait les salaires à 5 500 F net au lieu de 8 000 F net aujourd'hui. Cela passe d'autant moins chez les grévistes que les action-

naires de la Franco-Suisse s'apprêtent à se partager les bénéfices de 1999, c'est-à-dire 600 millions de francs.

Dans la nuit du 4 au 5 avril, la direction nationale de la Franco-Suisse tentait un coup de force au centre-ville de Dijon, avec du personnel venu de Lyon et de Clamecy dans la Nièvre, sous protection des CRS. Devant l'impopularité et le ridicule de cet essai, l'opération n'a pas été renouvelée.

Le lundi 10 avril, le maire de Dijon organisait le ramassage des ordures par les employés municipaux. Dès le mardi, les grévistes bloquaient l'usine d'incinération, empêchant tout camion de décharger. Mercredi soir, la mairie abandonnait toute tentati-

ve de ramassage des ordures. Entre-temps, les grévistes avaient organisé une manifestation à Dijon regroupant 300 personnes. Régulièrement, ils distribuent des tracts à la population, notamment dans les zones industrielles.

C'est certainement aussi cela qui fait que la population est solidaire, malgré les désagréments que la grève entraîne, malgré les tonnes d'ordures sur les trottoirs, malgré les odeurs qu'on imagine bien, malgré... les rats qui commencent à faire leur apparition. Les grévistes ne se démoralisent pas, au contraire. Face à une direction qui joue... le pourrissement, les grévistes sont de plus en plus déterminés. « On est acculés, on ne peut plus reculer », disent certains. Leur solidarité et leur combativité n'ont pas baissé, au contraire.

LA GENDARMERIE AU SECOURS DES 35 H

Un postier, secrétaire-adjoint du syndicat SUD en Ille-et-Vilaine, a été arrêté à son domicile par trois gendarmes et gardé à vue pendant près de quatre heures le 14 avril. Son forfait ? avoir participé à l'organisation d'une des nombreuses grèves qui secouent La Poste contre la mise en place des 35 heures telles que l'administration les conçoit. En Ille-et-Vilaine, le mouvement avait gagné les centres de tri et la distribution du courrier pendant seize jours en février.

Région par région, et même bureau par bureau, La Poste voudrait profiter de la mise en place des 35 heures pour remettre en cause les horaires afin de pouvoir imposer une charge de travail de plus en plus lourde. En Ille-et-Vilaine, comme dans bien d'autres endroits, la direction avait manié la carotte et le bâton. Tout en prétendant « négociateur » avec les syndicats, elle a eu recours, face à la grève, à des centres de tri parallèles et a porté plainte contre des grévistes. Deux mois plus tard, c'est pour « entrave à la liberté du travail » que la gendarmerie s'est saisie de ce militant qui risque à la fois des sanctions disciplinaires de la part de La Poste et des poursuites pénales.

Cette politique répressive ne peut qu'encourager les travailleurs de La Poste à lutter contre l'application des 35 heures. L'attitude de la direction de La Poste constitue une provocation. Il faut exiger l'arrêt de toute poursuite contre les grévistes !

Renault Véhicules Industriels Vénissieux-Rhône

Le 4 avril, les 75 approvisionneurs, magasiniers et caristes du montage moteurs de Renault Véhicules Industriels à Vénissieux étaient informés par la maîtrise qu'ils allaient être filmés et chronométrés. Immédiatement, ils ont fait connaître leur refus et, comme la direction n'en tenait pas compte, jeudi 6 avril, ceux de l'équipe d'après-midi se sont tous mis en grève, intérimaires compris. Et puisqu'ils étaient en grève, ils ont ajouté les revendications qui leur tenaient à cœur : une augmentation de 500 F pour tous, y compris les intérimaires, la synchronisation des temps de pause avec les lignes, l'amélioration des conditions de travail et l'effectif correspondant et l'embauche des

intérimaires sans passage de tests.

La direction a alors annulé ses projets de filmage et chronométrage, mais pour les autres revendications, elle a reporté sa réponse au lundi. Aussi les magasiniers ont-ils continué la grève jusqu'au soir, et le lendemain vendredi, ceux du matin ont fait de même. Les magasiniers d'après-midi étaient en congé vendredi, dans le cadre des 35 heures, mais dès lundi matin 10 avril, ils ont poursuivi la grève.

Très vite, les lignes de montage moteurs se sont retrouvées sans travail et la direction a occupé les travailleurs en leur faisant faire des retouches. Mais en réunion, à 10 heures, elle a commencé à céder. Elle a confirmé que les 12 magasiniers qui partent dans le cadre du CASA

(accord de préretraite) seront remplacés, et a annoncé qu'il y aura 4 embauches, au lieu de 3 prévues, dans le cadre de la réduction du temps de travail. Les embauchés seront pris en partie parmi les intérimaires actuels. Quant aux salaires, elle a promis une lettre d'augmentation pour tous, sans préciser. La direction disait aussi payer les heures de grève du lundi si le travail reprenait à midi, ce qui fut fait. Un nouveau rendez-vous fut pris pour rediscuter des salaires.

Finalement mercredi 12 avril, en présence de délégués et de 8 magasiniers, la direction a amélioré ses propositions sur les salaires : tout le monde sera augmenté en l'an 2000, entre 180 et 220 F par mois (le plus pour les plus mal payés), avant les

vacances pour 49 ouvriers, et en septembre-octobre pour ceux qui ont eu une augmentation individuelle dans les six derniers mois. Cependant, rien n'est prévu pour ceux qui doivent partir avec le CASA ni les intérimaires. Pour l'augmentation de ces derniers, un nouveau rendez-vous a été pris.

Le recul de la direction a été ressenti comme une victoire par les grévistes et ceux qui les entourent, si bien que dans un secteur voisin, aux pièces diverses, les travailleurs se sont à leur tour mis en grève lundi 17 avril. Ils demandent, principalement, 1 000 F d'augmentation et l'embauche des intérimaires.

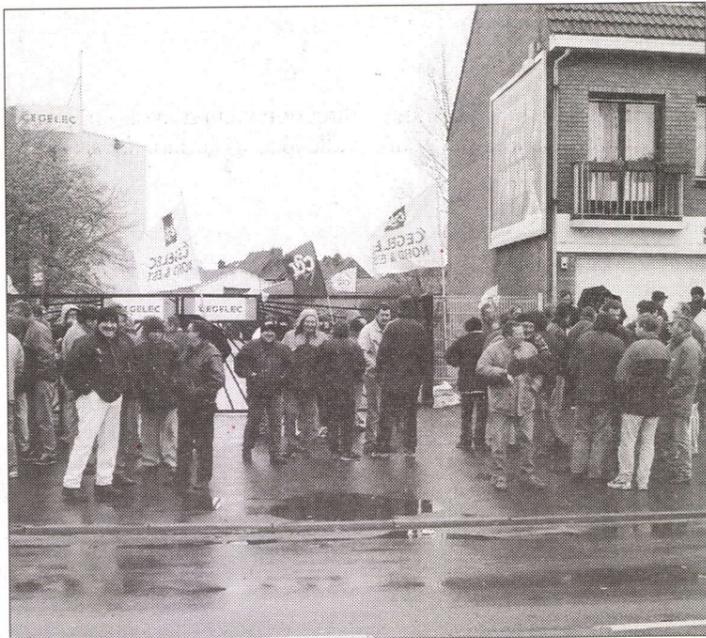
La direction faisant la sourde oreille, la grève devait continuer le lendemain.

Correspondant LO

UN REcul DE LA DIRECTION

CEGELEC Dunkerque

À FORCE DE METTRE LA PRESSION, ÇA ÉCLATE !



À Cegelec Dunkerque, depuis l'arrivée d'un nouveau chef d'établissement il y a deux mois, les pressions contre les salariés se sont multipliées. Il a licencié cinq personnes et les avertissements n'arrêtent pas de tomber au moindre prétexte. Ce monsieur a été recruté pour faire tomber des têtes. L'objectif de la direction est connu : il faut diminuer le personnel pour augmenter les marges.

Tous les moyens sont bons : un salarié est prévenu le matin qu'il doit partir l'après-midi même pour un chantier de trois semaines à 500 kilomètres. Comme il refuse, il reçoit une lettre de licenciement. En même temps, les primes de déplacement sont baissées à tel point qu'on en est de notre poche.

Face à cette offensive brutale de la direction, la CGT et la CFDT

ont lancé un appel à la grève illimitée à partir du mercredi 11 avril. Sur 464 employés en tout (répartis entre les différentes agences du littoral et éclatés sur des chantiers parfois éloignés), nous étions 175 ouvriers et techniciens en grève à 7 heures du matin. Il faut croire que le chef d'établissement a pris mesure de la détermination des grévistes puisqu'à 16 h 30, il proposait de négocier.

Finalement, il s'engage à transformer le dernier licenciement en trois jours de mise à pied, à supprimer les avertissements et à rehausser les primes de déplacement.

La mobilisation a donc permis de faire reculer la direction. À nous de rester vigilants car il est évident qu'elle n'a pas renoncé à ses objectifs.

Elf

DES MÉTHODES POLITICO-MAFIEUSES

Mis en examen pour « recel d'abus de biens sociaux au préjudice d'Elf » pour « environ 600 millions de francs », l'ancien directeur de la branche hydrocarbure d'Elf-Aquitaine, André Tarallo, interrogé par la juge Eva Joly, vient de passer aux aveux et ne s'est pas fait prier pour raconter dans le détail le système des commissions versées aux chefs d'Etat africains ; un système directement lié aux intérêts pétroliers du groupe. Tel est le dernier épisode de « l'affaire Elf ».

André Tarallo sait de quoi il parle, lui, qui a été pendant des années président d'Elf Gabon et d'Elf Congo. Il a, à ce titre, côtoyé de près tous les dictateurs africains avec qui le groupe pétrolier faisait des affaires. Mis en place à la fin des années 1970, ce « système de commissions » permettait de verser des pots-de-vin aux gouvernants des pays producteurs de pétrole, par l'intermédiaire de sociétés écrans contrôlées par Elf. Ces sommes correspondaient à un « petit supplément » du prix payé au baril allant de 1 dollar à 60 cents. Lorsqu'on sait que la production de pétrole se calcule en dizaines de milliers de barils par jour... cela fait un joli magot ! A en croire André Tarallo, cette pratique était fort courante dans le petit monde des requins du pétrole. Et puisqu'il pouvait puiser à discrétion dans les fonds occultes du groupe pétrolier pour « acheter », « faire des cadeaux » à tel ou tel gouvernant africain, il a fini par utiliser « à des fins personnelles » près de 250 millions de francs ! Ce dont il est aujourd'hui accusé par la justice.

Les « aveux » d'André Tarallo ne surprennent guère. Que le groupe pétrolier Elf-Aquitaine ait versé des commissions, ait eu une pratique politico-mafieuse tout au long de son existence, c'est secret de polichinelle. Car depuis sa création par de Gaulle comme entreprise publique, devenue privée en 1994, Elf est connue pour avoir trempé dans la plupart des coups fourrés du « pré carré » français en Afrique.

Véritable pieuvre, aux multiples ramifications, la compagnie pétrolière est passée maîtresse dans l'art d'utiliser des millions de dollars provenant des profits pétroliers pour alimenter les circuits financiers occultes, développer les réseaux d'influence parallèles, susciter les lobbies afin de défendre ses intérêts. Etat dans l'Etat, Elf-Aquitaine a toujours fait la pluie et le beau temps dans bon nombre de pays producteurs de pétrole du golfe de Guinée, en Afrique équatoriale, faisant et défaisant les gouvernements au gré de ses intérêts ; et ce avec la

bénédiction des gouvernements français successifs, de De Gaulle à Mitterrand, en passant par Pompidou et Giscard d'Estaing.

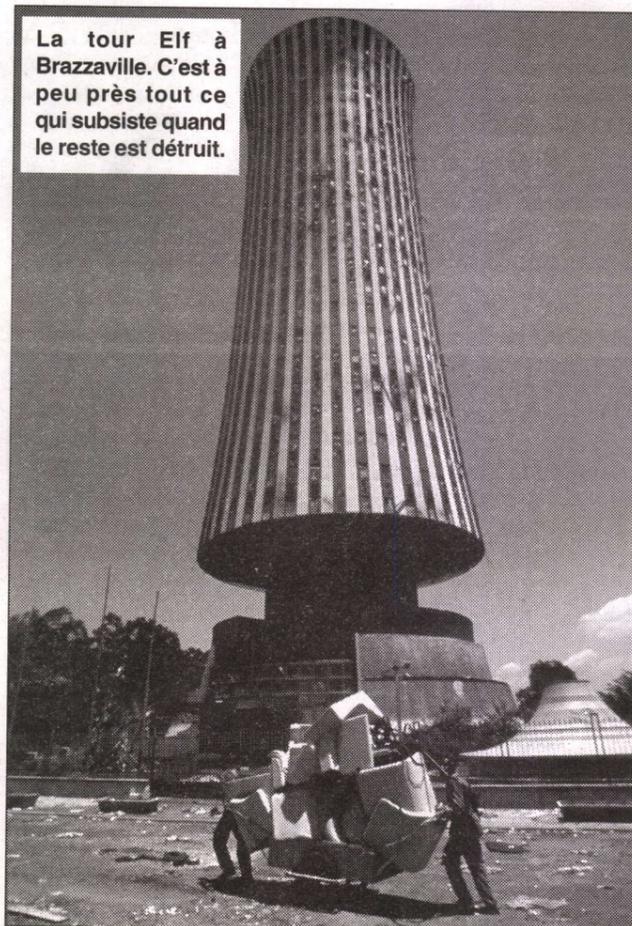
Les différents présidents d'Elf, d'Albin Chalandon à Loïk Le Floch-Prigent, de 1989 à 1993, sans oublier Philippe Jaffré à partir de 1994 jusqu'à la récente fusion avec Total, pour ne parler que des plus récents, se sont toujours appuyés sur les pires dictatures, comme celle du Gabon, maintenant la population dans un état de soumission permanent permettant de piller tranquillement les richesses du sous-sol africain. Tout ce qui compte : c'est que le pétrole coule à flots dans les tankers affrétés par Elf et que les millions de dollars entrent dans les caisses de la compagnie.

Ainsi, aujourd'hui le Gabon est un mini-Etat pétrolier, propriété quasipersonnelle d'Omar Bongo et d'Elf. Bien en cour à Paris, ce dictateur règne sans partage sur ce pays d'Afrique équatoriale et est aux petits soins pour la compagnie pétrolière qui a contribué à l'enrichir et à le maintenir au pouvoir depuis plus de trente ans. Même chose au Congo-Brazzaville où, après avoir payé la campagne électorale et favorisé l'élection de Pascal Lissouba, Elf lui a retiré son appui car il s'avérait trop gourmand et ouvrait le pays aux compagnies pétrolières américaines. En accord avec le gouvernement français, Elf a alors discrètement favorisé le retour au pouvoir de Denis Sassou Nguesso, appuyé par l'armée de l'Angola voisin

(avec qui Elf venait de signer de nouveaux contrats d'exploitation pétrolière). Que Sassou Nguesso soit revenu en 1997, aux commandes du Congo d'une terrible guerre civile, qui a ravagé la capitale Brazzaville et fait des milliers de victimes, n'a pas empêché Philippe Jaffré d'aller faire allégeance au nouvel homme fort du pays... pour que le pétrole puisse de nouveaux couler à flots.

Elf, après avoir été privatisée, a été aspirée par sa rivale Total (qui s'est distinguée en employant des méthodes similaires en Birmanie). Mais même sous un nouveau nom et sous un nouveau visage, la compagnie pétrolière n'en continue pas moins de s'appuyer sur les mêmes réseaux d'influence usant des mêmes sales méthodes pour piller le pays.

René CYRILLE



La tour Elf à Brazzaville. C'est à peu près tout ce qui subsiste quand le reste est détruit.

Gamma

LE « SYSTÈME ELF » EN AFRIQUE

La diffusion sur la chaîne Arte d'une enquête sur les activités d'Elf en Afrique a montré le caractère souvent trouble des relations entre la compagnie pétrolière et les gouvernements des anciennes colonies d'Afrique équatoriale, comme au Congo-Brazzaville ou encore comme en Angola, pays qui possède les plus riches gisements de pétrole du golfe de Guinée convoités par le pétrolier français.

S'appuyant sur des témoignages inédits (présidents d'Elf, dictateurs africains), l'enquête a démontré comment la compagnie pétrolière intervient directement dans la politique des Etats africains. Par exemple, on apprend par le témoignage de ces protagonistes de premier plan qu'en Angola, Elf « arrose » directement le parti au pouvoir, le MPLA, de Dos Santos... mais

aussi le parti de la rébellion, l'Unité de Savimbi, pour pouvoir extraire le pétrole angolais en toute tranquillité.

Autre exemple : le Congo-Brazzaville. Trente ans après l'indépendance, l'enquête montre que cet Etat est totalement dépendant de la compagnie pétrolière. Le gouvernement « élu » ne contrôle aucun rouage économique : ni la quantité de pétrole qu'Elf extrait de son sous-sol congolais, ni le prix auquel la compagnie vend le pétrole sur les marchés internationaux. Et si les ministres s'enrichissent au passage profitant des largesses financières d'Elf, la population, elle, survit dans la misère. Véritable gouvernement fantoche, le gouvernement congolais en est réduit à quémander à l'Etat français (et à Elf) les subsides nécessaires au paiement de

ses fonctionnaires ! Tour de force des enquêteurs, l'interview de Loïk Le Floch-Prigent, président d'Elf-Aquitaine, qui avoue avec cynisme qu'Elf volait tout simplement l'Etat congolais en pillant les richesses du pays. Il reconnaît le plus naturellement du monde que des pétroliers affrétés par Elf arrivaient vides et repartaient les cales pleines de pétrole sans que cela apparaisse dans une quelconque comptabilité. Les profits ainsi dégagés servaient à alimenter les « caisses noires » de la compagnie. Entre ce qu'Elf devait et versait au Trésor congolais, l'écart pouvait se monter facilement à plusieurs millions de dollars. Et pour tout cela, mis à part le changement de nom de la compagnie, l'imparfait est certainement de trop.

René CYRILLE

Erika LE MÉPRIS TOTAL

Onze municipalités du littoral atlantique ont décidé de traîner Total devant les tribunaux pour l'obliger à nettoyer les sites pollués par le naufrage de l'Erika. En réponse, la compagnie pétrolière menace de n'apporter aucune aide quant au financement des chantiers de nettoyage ouverts sur ces communes.

Cette tentative d'intimidation et ce chantage sont bien révélateurs des méthodes du pétrolier, habitué à dicter ses volontés partout dans le monde et affichant le plus profond mépris pour les populations victimes de sa course effrénée au profit. Un mépris et un chantage que son porte-parole Thomas Fell n'a pas dissimulés en déclarant dans le quotidien *Libération* du 18 avril : « Mordre la main tendue n'est pas très constructif. On travaillera avec une meilleure volonté dans les communes n'ayant pas engagé d'action en justice contre nous ».

Encore faudrait-il que cette volonté existe. Il faut rappeler que quelques jours après la catastrophe, afin d'essayer de redorer leur image, les représentants de la compagnie avaient largement fait savoir qu'ils débloquaient une enveloppe de 50 millions de francs pour participer, sur la base du volontariat, aux opérations de dépollution des côtes. Mais une fois passé l'effet d'annonce, la réalité est tout autre : non seulement le montant de cette enveloppe s'avère dérisoire au regard des dégâts causés par le pétrolier, mais TotalFinaElf n'a fait preuve d'aucun empressement pour débloquer les fonds et ouvrir des chantiers. Plus de quatre mois après le naufrage, la compagnie laisse toujours l'essentiel du nettoyage à la charge des petites communes et des bénévoles.

Quant aux responsables du gouvernement, ils se murent dans un silence complice. Pourtant, ils pourraient imposer le respect du principe « pollueur, payeur » et obliger TotalFinaElf à mettre immédiatement et sans conditions au service des communes les moyens financiers dont elles ont besoin. Le groupe, qui a réalisé 27 milliards de bénéfice l'an dernier, en a largement les capacités. En tout cas plus que les communes touchées par son pétrole.

R.M.